



Rapport de gestion

Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko ltée et de ses filiales (collectivement, « Osisko » ou la « Société ») pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit et des risques rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 8 novembre 2023, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Faits saillants	2
Mise à jour corporative	3
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	3
Placements en actions	17
Activités en matière de développement durable	19
Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités	20
Marché de l'or et des devises	21
Principales informations financières	22
Survol des résultats financiers	23
Liquidités et sources de financement en capital	28
Flux de trésorerie	29
Prévisions pour 2023	31
Information trimestrielle	32
Information sectorielle	33
Transactions entre parties liées	34
Obligations et engagements contractuels	35
Arrangements hors bilan	36
Information sur les actions en circulation	36
Événements postérieurs au 30 septembre 2023	36
Risques et incertitudes	36
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	37
Base d'établissement des états financiers consolidés	38
Estimations et jugements comptables critiques	38
Instruments financiers	38
Renseignements techniques	39
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	39
Énoncés prospectifs	40
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	41
Informations sur la Société	42

Description de l'entreprise

Osisko est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres matières premières qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. Osisko est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »), et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko se consacre principalement à investir dans des actifs de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société évalue également et investit périodiquement dans des opportunités liées à d'autres matières premières et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide afin d'être en mesure de déployer son capital.

Faits saillants

Troisième trimestre de 2023

- 23 292 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées (23 850 OEO au T3 2022²);
- Produits provenant des redevances et des flux de 62,1 millions de dollars (53,7 millions de dollars au T3 2022);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation³ de 43,5 millions de dollars (51,1 millions de dollars au T3 2022);
- Perte nette³ de 20,0 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action de base (bénéfice net de 28,0 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action de base au T3 2022), principalement en raison d'une charge de dépréciation hors trésorerie et d'une radiation sur les actifs liés à la mine de diamants Renard, totalisant ensemble 32,4 million de dollars (26,2 million de dollars, net d'impôts);
- Bénéfice ajusté⁴ de 22,4 millions de dollars, ou 0,12 \$ par action de base⁴ (25,8 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action de base au T3 2022);
- Acquisition d'une redevance aurifère de 3 % NSR et d'une redevance cuprifère de 1 % NSR sur le projet cuivre-or Costa Fuego détenu par Hot Chili Limited pour 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars);
- Patriot Battery Metals Inc. a publié sa première estimation de ressources minérales pour la pegmatite à spodumène CV5 sur sa propriété Corvette détenue à 100 %, située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec, sur laquelle Osisko détient une redevance à échelle variable de 1,5 % à 3,5 % sur les métaux précieux, et de 2,0 % sur tous les autres produits, incluant le lithium, sur la majeure partie (estimée à environ 80 % - 95 % par Osisko) de l'estimation des ressources minérales;
- Nomination de M. Paul Martin à titre de chef de la direction intérimaire; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire payé le 16 octobre 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 septembre 2023.

Événements postérieurs au 30 septembre 2023

- Acquisition d'une redevance de 1 % NSR couvrant le projet aurifère Namdini situé au Ghana pour 35,0 millions de dollars US (excluant les taxes et les impôts applicables d'environ 7,7 millions de dollars US);
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire payable le 15 janvier 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 décembre 2023; et
- Nominations de M. Jason Attew au poste de président et chef de la direction de la société et de M. Norman MacDonald en tant que président du conseil d'administration.

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. Les onces d'argent gagnées en vertu d'ententes de redevances et de flux sont converties en OEO en multipliant les onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie sont convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Trois mois terminés le 30 septembre 2022 (« T3 2022 »).

3 Des activités poursuivies.

4 « Bénéfice ajusté » et « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Mise à jour corporative

Le 5 juillet 2023, la Société a annoncé la nomination de M. Paul Martin au poste de chef de la direction par intérim, de même que le départ de son président et chef de la direction, M. Sandeep Singh. Le conseil d'administration d'Osisko, par l'entremise du comité spécial de recherche du chef de la direction, est à la recherche d'un nouveau président et chef de la direction. Par ailleurs, Osisko a également annoncé la transition de M. Sean Roosen, président exécutif du conseil d'administration, au poste de président non exécutif du conseil d'administration.

Le 8 novembre, 2023, la Société a annoncé la nomination de M. Jason Attew au poste de président et chef de la direction, à compter du 2 janvier 2024 au plus tard. M. Attew se joindra également au conseil d'administration d'Osisko. La Société a annoncé également que M. Norman MacDonald a été nommé président du conseil d'administration, avec effet immédiat, succédant ainsi à M. Sean Roosen. M. Roosen continuera à siéger au conseil d'administration avec le titre de « président émérite ».

Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

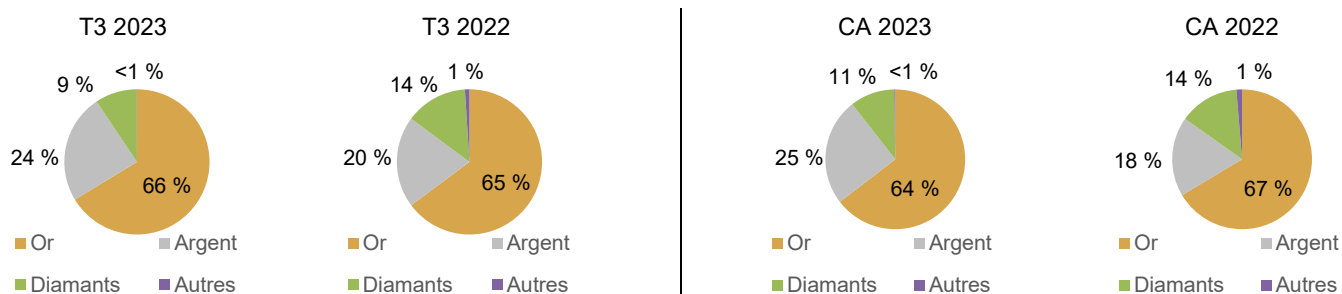
Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
<u>Or</u>				
Canadian Malartic, redevance	8 605	7 479	25 043	24 312
Eagle Gold, redevance	2 236	2 399	6 283	5 542
Éléonore, redevance	735	1 011	3 702	3 201
Island Gold, redevance	669	718	2 305	1 816
Seabee, redevance	699	1 472	1 692	3 367
Ermitaño, redevance	601	563	1 553	1 432
Pan, redevance	425	473	1 257	1 251
Lamaque, redevance	411	470	1 255	1 260
Bald Mountain, redevance	522	124	1 031	590
San Antonio, flux	129	269	648	269
Matilda, flux	118	70	118	383
Autres	293	407	990	1 331
	15 443	15 455	45 877	44 754
<u>Argent</u>				
Mantos Blancos, flux	2 333	3 406	9 431	7 514
CSA, flux ⁽ⁱ⁾	1 386	-	2 913	-
Sasa, flux	1 224	887	3 181	2 931
Gibraltar, flux	605	437	1 806	1 529
Canadian Malartic, redevance	46	64	163	227
Autres	69	57	173	189
	5 663	4 851	17 667	12 390
<u>Diamants</u>				
Renard, flux ⁽ⁱⁱ⁾	2 147	3 272	7 269	9 231
Autres	26	32	74	109
	2 173	3 304	7 343	9 340
<u>Autres métaux</u>				
Redevance Kwale et autres	13	240	161	885
Total des OEO	23 292	23 850	71 048	67 369
Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard jusqu'au 30 avril 2022⁽ⁱⁱ⁾	23 292	23 850	71 048	64 344

(i) Osisko a acquis le flux argentifère CSA le 15 juin 2023. La date d'effet était le 1^{er} février 2023. Les produits relatifs aux onces gagnées entre le 1^{er} février 2023 et le 15 juin 2023 ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2023, lorsque les onces d'argent ont été reçues et vendues par Osisko Bermuda Limited.

(ii) Jusqu'au 30 avril 2022, les OEO gagnées du flux diamantifère Renard sont soustraites du calcul des OEO totales attribuables à Osisko puisque les flux de trésorerie issus du flux diamantifère Renard ont été réinvestis via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'à cette date.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Or ⁽ⁱ⁾	1 928 \$	1 729 \$	1 932 \$	1 824 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	23,57 \$	19,23 \$	23,31 \$	21,92 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3414	1,3056	1,3477	1,2829

(i) Prix « pm » en dollars US selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars US selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 30 septembre 2023, Osisko détenait un portefeuille de 167 redevances, 14 flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 7 options de redevances. Au moment présent, la Société a 23 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	15	8	-	23
Développement	14	6	2	22
Exploration et évaluation	138	-	1	139
	167	14	3	184

Actifs en production

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
<u>Amérique du Nord</u>				
Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GSR ⁽ⁱ⁾	Au	É.-U.
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 3 à 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Eagle Gold	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 1,8 à 3,5 % NSR	Au	Canada
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 87,5 %	Ag	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 à 3 % NSR	Au	Canada
Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Pan	Calibre Mining Corp.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Renard ⁽ⁱⁱ⁾	Stornoway Diamonds (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
Macassa TH	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Tintic	Osisko Développement Corp.	Flux de 2,5 %	Tous les métaux	É.-U.
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Diamants	Brésil
CSA	Metals Acquisition Limited	Flux de 100 % Flux de 2,25 – 4,875 % ^(iv)	Ag Cu	Australie
Dolphin Tungsten ^(v)	Group 6 Metals Limited	Redevance de 1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Kwale	Base Resources Limited	Redevance de 1,5 % GRR	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Matilda ^(vi)	Wiluna Mining Corporation	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine

Principaux actifs d'exploration, d'évaluation et de développement

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
Akasaba Ouest	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au	Canada
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar ^(vii)	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Antakori	Regulus Resources Inc.	Redevance de 0,75 % à 1,5 % NSR	Cu, Au	Pérou
Back Forty	Gold Resource Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Cariboo	Osisko Développement Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	SolGold plc	Redevance de 0,6 % NSR	Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 3/26 ^e NSR	Cu Ag	É.-U.
Corvette	Patriot Battery Metals Inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South32 Limited	Redevance de 1 % NSR sur le minerai sulfuré	Zn, Mn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % à 100 %	Ag	Canada
Kandiolé	Roscan Gold Corp.	Redevance de 1 % NSR	Au	Mali
Magino ^(viii)	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Marban	Minière O3	Redevance de 0,435 à 2 % NSR	Au	Canada
Marimaca	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Pine Point	Pine Point Mining Limited	Redevance de 3 % NSR	Zn	Canada
San Antonio	Osisko Développement Corp.	Flux de 15 %	Au, Ag	Mexique
Spring Valley ^(ix)	Waterton Global Resource Management	Redevance de 0,5 à 3 % NSR	Au	É.-U.
Tocantinzinho	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Shanta Gold Limited	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
White Pine	White Pine Copper LLC	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 3/26 ^e NSR	Cu Ag	É.-U.
Windfall	Groupe minier Windfall	Redevance de 2,0 à 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »)

(ii) Le 27 octobre 2023, Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway ») a annoncé qu'elle suspendait temporairement les activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »).

(iii) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(iv) La date d'effet du flux cuprifère CSA est le 15 juin 2024.

(v) En juillet 2023, Group 6 Metals Limited a annoncé le début de la production commerciale de tungstène à la mine de tungstène Dolphin, et le premier concentré a ensuite été produit et exporté. Osisko prévoit recevoir son premier paiement de redevances au quatrième trimestre de 2023.

(vi) En juillet 2022, Wiluna Mining Corporation Limited a annoncé la nomination d'administrateurs judiciaires en Australie. Les livraisons en vertu de l'entente de flux ont été suspendues par les administrateurs judiciaires en juillet 2022. La société est actuellement assujettie à un acte d'arrangement d'entreprise. Au troisième trimestre de 2023, Osisko Bermuda Limited a reçu des livraisons en vertu de l'entente de flux de l'administrateur judiciaire à la suite de la conclusion de l'entente d'abstention.

(vii) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire de Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(viii) La redevance de 3 % NSR couvre une très petite partie du plan minier actuellement proposé.

(ix) La redevance de 3 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1 % s'applique en périphérie de la propriété.

Principaux actifs en production

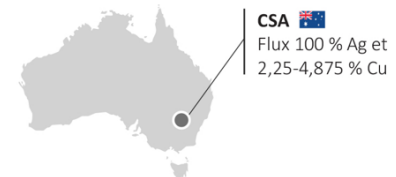
AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



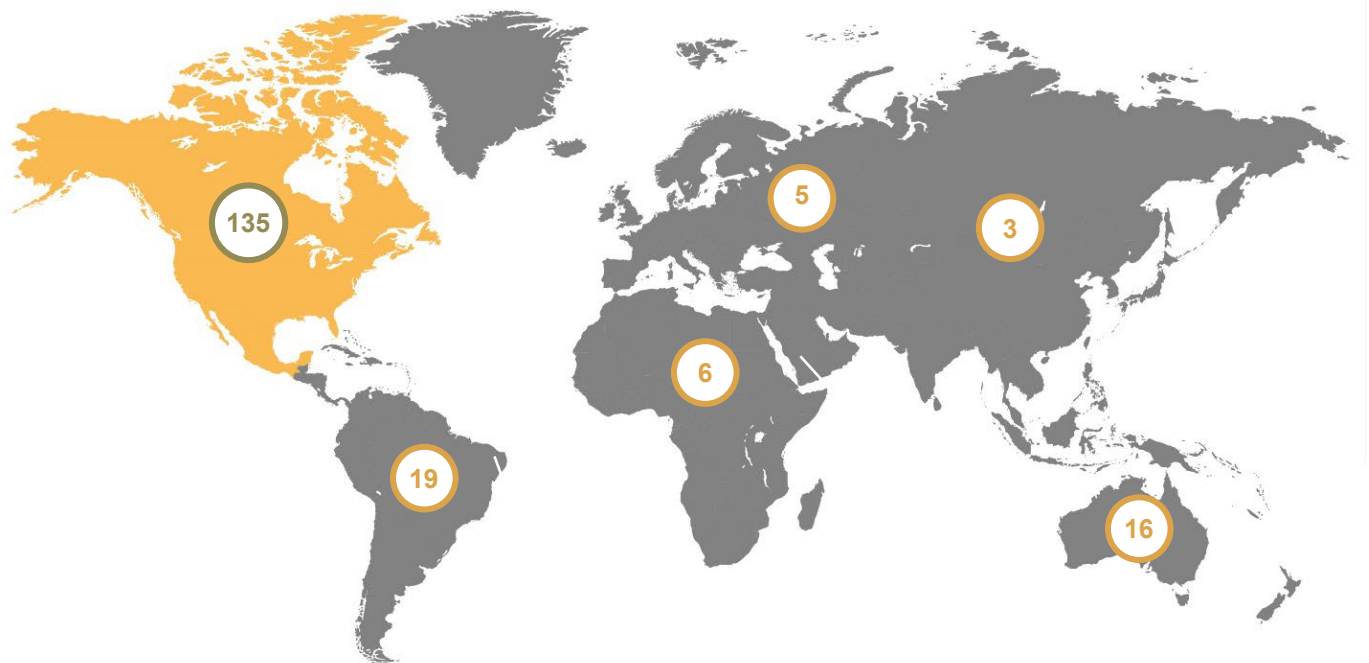
AUSTRALIE



AUTRES

SASA 🇵🇰 Flux 100 % Ag

Distribution géographique des actifs



Transactions visant des redevances, des flux et d'autres intérêts

Flux argentifère – Mine CSA

En juin 2023, Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale à part entière de la Société, a conclu l'entente d'achat d'argent précédemment annoncée (le « flux argentifère CSA ») avec Metals Acquisition Limited (« Metals Acquisition ») parallèlement à la clôture de l'acquisition par Metals Acquisition de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie (« CSA »), détenue par une filiale de Glencore plc (la « transaction d'acquisition de CSA »). La date de clôture de la transaction d'acquisition de CSA et du flux argentifère correspondait au 15 juin 2023 (la « date de clôture »).

En vertu du flux argentifère CSA, Osisko Bermuda a versé un acompte initial en espèces à Metals Acquisition de 75,0 millions de dollars US (99,4 millions de dollars) (l'« acompte argentifère »). Osisko Bermuda achètera de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine et effectuera des paiements en espèces en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. La date d'effet du flux argentifère CSA était le 1^{er} février 2023. Metals Acquisition et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, suite à la clôture de la transaction d'acquisition de CSA, ont fourni à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et d'autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux argentifère CSA.

Metals Acquisition a accordé à Osisko Bermuda un droit de premier refus en lien avec la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou droit similaire lié aux matières minées ou extraites autrement d'une des propriétés détenues ou acquises par Metals Acquisition ou une société affiliée, entre la date de clôture et la dernière des dates à survenir entre le septième anniversaire de la date de clôture et la date à laquelle Osisko Bermuda ou toute société affiliée cesse de détenir ou de contrôler plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Metals Acquisition.

Flux cuprifère – Mine CSA

En juin 2023, Osisko Bermuda a conclu l'entente d'achat de cuivre précédemment annoncée (le « flux cuprifère CSA ») avec Metals Acquisition au même moment que la clôture de la transaction d'achat CSA. Les livraisons en vertu du flux cuprifère CSA débuteront le 15 juin 2024.

En vertu du flux cuprifère de CSA, Osisko Bermuda a versé un acompte initial en espèces à Metals Acquisition de 75,0 millions de dollars US (99,4 millions de dollars). Osisko Bermuda aura le droit de recevoir du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5^e anniversaire de la date de clôture (le « premier seuil du flux »), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées (le « deuxième seuil du flux »), et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. Osisko Bermuda effectuera des paiements en continu, pour le cuivre affiné livré, équivalant à 4 % du cours du cuivre au moment de la livraison. Au 5^e anniversaire de la date de clôture, Metals Acquisition aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en espèces en faveur d'Osisko Bermuda. Metals Acquisition et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, suite à la clôture de la transaction d'acquisition de CSA, fourniront à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux cuprifère CSA.

Parallèlement aux flux argentifère et cuprifère CSA, Osisko Bermuda a souscrit des actions de Metals Acquisition pour un montant de 40,0 millions de dollars US (53,0 millions de dollars) dans le cadre de son financement par capitaux propres concomitant.

Modifications apportées au flux argentifère Gibraltar

En juin 2023, la Société a apporté certaines modifications à son flux argentifère de 75 % (le « flux argentifère Gibraltar ») en lien avec la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), située au Canada, laquelle est exploitée par une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Limited (« Taseko »). Le 15 mars 2023, Taseko a annoncé la finalisation de son acquisition d'une participation supplémentaire de 12,5 % dans Gibraltar auprès de Sojitz Corporation, ce qui donne à Taseko une participation effective de 87,5 %. Osisko et Taseko ont modifié le flux argentifère Gibraltar afin d'augmenter le pourcentage effectif du flux d'Osisko de 12,5 % pour le porter à 87,5 %. De plus, Osisko et Taseko ont également prolongé le seuil de livraison d'argent par paliers afin qu'il coïncide avec la récente mise à jour de l'estimation des réserves minérales de Taseko pour Gibraltar. Osisko a versé une contrepartie totale de 10,25 millions de dollars US (13,6 millions de dollars) à Taseko et s'est engagée à soutenir les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») en cours à Gibraltar à hauteur de 50 000 dollars par année au cours des trois années suivantes.

Redevance NSR cuprifère-aurifère – Projet de cuivre-or Costa Fuego

En juillet 2023, Osisko a clôturé l'acquisition d'une redevance cuprifère de 1,0 % NSR et d'une redevance aurifère de 3,0 % NSR auprès de Hot Chili Limited (« Hot Chili ») couvrant le projet de cuivre-or Costa Fuego au Chili, pour une contrepartie totale de 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars) en espèces. Osisko a accordé à Hot Chili l'option de racheter une partie de la redevance, qui ne peut être exercée que dans le cas d'un changement de contrôle et avant le quatrième anniversaire de la date de clôture de la transaction. L'option de rachat réduit les redevances sur le cuivre et l'or de 0,5 %, respectivement (résultant en une redevance cuprifère de 0,5 % NSR et une redevance aurifère de 2,5 % NSR), en échange d'un paiement d'un montant égal à 130 %, 140 % ou 150 % du prix initial payé par Osisko si elle est exercée avant le 2^e, 3^e ou 4^e anniversaire de la clôture de la transaction. Hot Chili a accordé à Osisko un droit de première offre sur toutes les opportunités futures de redevances et de flux de métaux, ainsi que certains autres droits sur les financements de redevances proposés à l'avenir.

Redevance NSR – Projet aurifère Cuiú Cuiú

En juillet 2023, Osisko a acquis une redevance de 1 % NSR auprès de Cabral Gold Inc. couvrant le projet aurifère Cuiú Cuiú situé au Brésil, pour une contrepartie totale de 5,0 millions de dollars US (6,9 millions de dollars) en espèces. Le projet aurifère Cuiú Cuiú est adjacent au projet aurifère Tocantinzinho actuellement en construction.

Mise à jour sur les principaux actifs en production

Redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec. Le 31 mars 2023, Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») a clôturé l'acquisition annoncée antérieurement des actifs canadiens de Yamana Gold Inc. (« Yamana Gold »), incluant l'autre moitié de la mine Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas encore. L'acquisition donne à Agnico Eagle le plein contrôle opérationnel de la mine Canadian Malartic pendant le reste de la période de mise en valeur du projet souterrain Odyssey ainsi que la possibilité d'utiliser la future capacité d'usinage supplémentaire du complexe minier compte tenu des activités importantes et des positions de terrain stratégiques d'Agnico Eagle dans la région.

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont adjacents à la mine Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 \$ par tonne sont payables à Osisko sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

Prévisions pour 2023

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 657 000 à 680 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2023 (en se basant sur les prévisions annoncées de 575 000 à 595 000 onces d'or supposant une quote-part de 50 % pour Agnico Eagle dans les trois premiers mois de 2023 et une participation de 100 % pour Agnico Eagle dans les neuf derniers mois de l'année). La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey forment maintenant le complexe Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 28 juin 2023, la mine Canadian Malartic a atteint un jalon important en coulant sa sept millionième once d'or depuis le début de sa production commerciale en 2011. Suivant l'épuisement de la fosse Canadian Malartic, tout le minerai proviendra dorénavant de la fosse à ciel ouvert Barnat. Des travaux ont commencé afin de préparer le terrain pour le dépôt de résidus miniers dans la fosse, ce qui devrait débuter au deuxième semestre de 2024.

Le 26 octobre 2023, Agnico Eagle a annoncé que la production d'or s'élevait à 177 243 onces pour le troisième trimestre de 2023 comparativement à 150 524 onces au troisième trimestre de 2022. Dans la fosse Barnat, la forte productivité de la flotte d'équipement a permis de générer de plus forts volumes de minerai foré et extrait que prévu. À l'usine, le débit de traitement a été plus élevé qu'anticipé, principalement en raison du minerai ultramafique moins résistant en provenance de Barnat. Les teneurs en or plus élevées de la fosse Barnat combinées au débit de traitement élevé et aux taux de récupération plus élevés que prévu, ont favorisé une solide production d'or au troisième trimestre de 2023. Après un début de trimestre plutôt lent en raison des délais dans la mise en service de l'usine de remblai en pâte, la production en provenance de la rampe a atteint un taux de 3 300 tonnes par jour (« t/j ») en septembre. Ceci se compare au taux ciblé de 3 500 t/j pour 2024. La production d'or de la mine souterraine s'est établie à environ 9 000 onces au troisième trimestre de 2023.

Avec une réconciliation positive de 18 % dans le nombre d'onces d'or pour les quatre premiers chantiers abattus par rapport au plan minier, les zones internes continuent de montrer des points positifs en termes de tonnage et de teneur à

Odyssey Sud. Les activités de fonçage du puits se sont poursuivies au troisième trimestre de 2023, atteignant une profondeur de 130 mètres à la fin du trimestre. Le développement de la rampe a continué de progresser au-delà des niveaux ciblés, atteignant une profondeur de 649 mètres à la fin du troisième trimestre de 2023. Grâce à cette solide performance au niveau du développement, la société avance les activités préalables au fonçage du puits.

Estimations des réserves et des ressources

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé des réserves minérales prouvées et probables de 3,20 millions d'onces d'or au complexe Canadian Malartic (106,7 millions de tonnes à une teneur de 0,93 g/t Au), des ressources mesurées et indiquées de 6,17 millions d'onces d'or (64,2 millions de tonnes à une teneur de 2,99 g/t Au) et des ressources présumées de 9,37 millions d'onces d'or (138,0 millions de tonnes à une teneur de 2,11 g/t Au) en date du 31 décembre 2022.

Le 20 juin 2023, Agnico Eagle a présenté les résultats d'une étude interne sur la mine souterraine Odyssey (« l'étude sur la mine Odyssey de 2023 ») ainsi que les résultats d'exploration du complexe Canadian Malartic. L'étude sur la mine Odyssey de 2023 a mis en lumière une augmentation de 23 % de la production d'or payable au cours de la durée de vie de la mine Odyssey, comparativement à ce qu'indiquait l'étude interne de 2020. L'étude de 2023 a également mis en évidence une prolongation de la durée de vie de la mine jusqu'en 2042 grâce à un plan minier qui comprend environ 9,0 millions d'onces d'or, dont 0,2 million d'onces d'or dans les réserves minérales probables (2,8 millions de tonnes d'une teneur de 2,22 g/t Au), 4,8 millions d'onces d'or dans les ressources indiquées (45,5 millions de tonnes d'once d'une teneur de 3,31 g/t Au) et 4,0 millions d'onces d'or dans les ressources présumées (53,5 millions de tonnes d'une teneur de 2,32 g/t Au).

Agnico Eagle a noté que le potentiel de conversion accrue des ressources présumées est important et devrait prolonger davantage la durée de vie de la mine. Agnico Eagle estime qu'avec des travaux d'exploration supplémentaires, la minéralisation continuera d'être ajoutée au plan minier global dans les années à venir, avec un bon potentiel d'augmentation de la production aurifère annuelle et de prolongation de la durée de vie de la mine.

Mise à jour sur l'exploration à Canadian Malartic

Les travaux de forage d'exploration au troisième trimestre étaient axés sur le forage intercalaire des zones internes du gisement Odyssey Sud et sur l'expansion des ressources minérales du gisement East Gouldie vers l'est et vers l'ouest.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 16 février 2023 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2022 Results – Larger Asset Portfolio Drives Record Annual Gold Production, Operating Cash Flow and Global Mineral Reserves; Updated Three Year Guidance Provided; 2023 Focus on Optimizing Detour Lake and Canadian Malartic and Leveraging Excess Mill Capacity in the Abitibi Region to Advance Key Pipeline Projects* », le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 20 juin 2023 intitulé « *Agnico Eagle Provides Update on Canadian Malartic Complex -Internal Study Demonstrates Improved Value, Extends Mine Life and Supports Potential Future Production Growth in the Abitibi Greenstone Belt; Positive Exploration Results Expected to Result in Increased Mineral Reserves and Mineral Resources; Additional Property Scale Targets Being Evaluated* », et le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 26 octobre 2023 intitulé « *Agnico Eagle Reports Third Quarter 2023 Results – Solid Quarterly Gold Production and Cost Performance; Well Positioned to Achieve Annual Cost Guidance and Gold Production Above the Mid-point of Annual Guidance* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili. La mine est détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »).

En vertu de l'entente du flux, Osisko Bermuda recevra de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (4,4 millions d'onces avaient été livrées au 30 septembre 2023), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à Osisko Bermuda.

Mise à jour des activités

Le 3 novembre 2023, Capstone a annoncé une production pour le troisième trimestre de 12 200 tonnes, dont 9 100 tonnes provenant des opérations dans le minerai sulfuré et 3 000 tonnes de cathodes provenant des opérations dans le minerai oxydé, en baisse de 11 % par rapport aux 13 600 tonnes produites au troisième trimestre de 2022. La diminution de la production reflète principalement la diminution de la quantité de minerai déposé, de la teneur et de la récupération qui ont affecté la production de cathodes. Le débit de traitement de 14 176 t/j au troisième trimestre de 2023 a été défavorablement affecté par un arrêt de l'usine en raison de réparations et de travaux d'entretien planifiés au concentrateur qui se sont échelonnés sur une période de six jours (remplacement des blindages et de composantes majeures).

Mantos Blancos s'efforce actuellement d'atteindre avec régularité la capacité installée de 20 000 t/j. La société s'affaire à mettre en œuvre un plan visant à régler les problèmes de stabilité à l'usine qui inclut un entretien amélioré et l'optimisation du concentrateur et du système de gestion des résidus. Au troisième trimestre de 2023, Capstone a réglé plusieurs goulots d'étranglement dans le secteur du concassage et du broyage. À l'avenir, certaines composantes dans le secteur d'assèchement des résidus, comme de nouvelles infrastructures de pompage et de manutention, devraient être livrées et installées au début de 2024, après quoi la société s'attend à ce que Mantos Blancos atteigne avec régularité ses taux de traitement nominaux. L'injection de capitaux permettra de tirer profit de futures opportunités d'expansion puisque certaines parties de l'usine auront une capacité installée supérieure à 20 000 t/j. Lorsque la capacité nominale aura été atteinte, Capstone recommencera à évaluer la possibilité d'accroître le débit de traitement du concentrateur de minerai sulfuré de Mantos Blancos à au moins 27 000 t/j en utilisant les infrastructures de traitement existantes et de nouvelles technologies, tout en évaluant des options qui permettraient de prolonger la production de cathodes de cuivre.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Capstone du 3 novembre 2023 intitulé « *Capstone Copper Reports Third Quarter 2023 Results* », déposé au www.sedarplus.ca.

Redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp. (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada.

Prévisions pour 2023

Le 22 février 2023, Victoria a annoncé ses objectifs pour 2023 de produire entre 160 000 et 180 000 onces d'or à la mine Eagle Gold. Les variations saisonnières observées en 2021 et 2022, où la production d'or était plus faible au premier semestre de l'année comparativement au deuxième semestre de l'année, devraient être réduites en 2023 puisque l'or en stock, principalement sur la halde de lixiviation en tas, était plus élevé à la fin de 2022. De plus, les périodes d'entretien planifiées à intervalles réguliers, qui auparavant étaient davantage concentrées au premier trimestre, devraient être réduites et mieux réparties tout au long de l'année. Malgré une interruption des activités de deux semaines durant le troisième trimestre en raison de feux de forêt près du site de la mine, Victoria maintient ses objectifs de production annuelle dans la même fourchette ciblée.

Mise à jour des activités

Le 4 octobre 2023, Victoria a annoncé une production de 41 561 onces d'or au troisième trimestre de 2023, comparativement à 50 028 onces au troisième trimestre de 2022. La production durant les neuf premiers mois de 2023 a atteint 124 749 onces d'or, en hausse de 17 % par rapport aux neuf premiers mois de 2022. Les quantités de minerai et de stérile extraits, de minerai empilé sur la halde de lixiviation en tas et d'or produit ont toutes été défavorablement affectées au troisième trimestre de 2023 par une évacuation d'environ deux semaines au début d'août en raison des feux de forêt.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 24 février 2023, Victoria a publié un rapport technique mis à jour pour Eagle Gold, incluant un plan d'exploitation révisé sur la durée de vie de la mine. Le plan révisé sur la durée de vie de la mine prévoit une production moyenne de 202 000 onces d'or par année au cours des 8 premières années, atteignant un sommet de 219 000 onces en 2025, et une augmentation du débit de traitement pour atteindre un régime constant de 11,5 millions de tonnes par année au courant de l'année 2025. La récupération sur la durée de vie de la mine est estimée à 76,2 % et plus de 2,0 millions d'onces d'or seraient produites sur la durée de vie résiduelle de la mine. L'accroissement de la production est réalisable en ayant recours au circuit de concassage, aux convoyeurs et à la flotte minière existants.

Le 14 septembre 2023, Victoria a annoncé les premiers résultats d'analyses du programme d'exploration de 2023 sur le gîte Raven. Raven a été la cible principale des efforts d'exploration avec plus de 13 200 mètres de forage au diamant réalisés. Les faits saillants comprennent 7,80 g/t Au sur 6,0 mètres à partir de 235,5 mètres, et 3,45 g/t Au sur 27,5 mètres à partir de 239,0 mètres. Victoria prévoit publier une mise à jour de l'estimation des ressources minérales sur Raven après la fin de la saison de terrain 2023, y compris la réception et l'analyse de tous les résultats.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 22 février 2023 intitulé « *Victoria Gold: 2022 Fourth Quarter & Full Year Results* », le communiqué de presse de Victoria du 24 février 2023 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Updated Technical Report* », le communiqué de presse de Victoria du 14 septembre intitulé « *Victoria Gold: 3.5 g/t Au over 27.5m at Raven Deposit, Dublin Gulch Gold Camp, Yukon* » et le communiqué de presse de Victoria du 4 octobre 2023 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Q3 2023 Production* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 1,8 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située dans la province du Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Prévisions pour 2023

Le 23 février 2023, Newmont a présenté ses prévisions pour 2023 de produire 265 000 à 295 000 onces d'or à la mine Éléonore.

Mise à jour des activités et des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 26 octobre 2023, Newmont a annoncé la production de 50 000 onces d'or à la mine Éléonore pour le troisième trimestre de 2023, comparativement à 57 000 onces produites au troisième trimestre de 2022, soit une baisse de 12 % en partie due à un débit de traitement plus bas entraîné par l'évacuation temporaire de la mine en raison des feux de forêt dans la province du Québec.

Le 23 février 2023, Newmont a fait état de réserves prouvées et probables comprenant 9,4 millions de tonnes à une teneur de 5,22 g/t Au pour 1,57 million d'onces d'or.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse de Newmont du 23 février 2023 intitulé « *Newmont Achieves 2022 Guidance; Provides Stable 2023 and Improving Longer-Term Outlook; Declares \$0.40 Fourth Quarter Dividend* » et « *Newmont Announces Increased 2022 Mineral Reserves of 96 Million Gold Ounces and 68 Million Gold Equivalent Ounces* », et le communiqué de presse de Newmont du 26 octobre 2023, intitulé « *Newmont Reports Third Quarter 2023 Results and Declares \$0.40 Dividend; Remains on Track to Close the Pending Acquisition of Newcrest* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'Osisko Bermuda en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné livrée (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (présentement à 6,21 \$ US par once).

Mise à jour des activités

Le 10 octobre 2023, Central Asia a annoncé 95 044 onces d'argent payables à Osisko pour le troisième trimestre de 2023.

Central Asia a annoncé que la phase 2 du développement de la rampe centrale à des profondeurs en-dessous du niveau 910 mètres avait été amorcée et qu'au 30 septembre 2023, la rampe avait été développée jusqu'à une profondeur de 860 mètres. Pendant que Sasa attend une composante qui permettra de tester le remblai cimenté, les travaux d'extraction minière ont débuté au niveau 800 mètres, qui avait été préparé pour les opérations de remblai en pâte. La construction du projet d'usine de résidus empilés à sec a débuté, ainsi que le déboisement du terrain où sera situé l'empilement à sec de résidus.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 11 juillet 2023 intitulé « *H1 2023 Operations Update* » et le communiqué de presse de Central Asia du 10 octobre 2023 intitulé « *Q3 2023 Operations Update* », tous deux disponibles sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

Redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (toutes les ressources et les réserves actuelles sont couvertes par des redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario, au Canada.

Prévisions pour 2023

Le 12 janvier 2023, Alamos a publié ses prévisions pour 2023 pour Island Gold, de produire entre 120 000 et 135 000 onces d'or. La production prévue à Island Gold a augmenté de 6 % pour 2023 et de 3 % pour 2024 (de 145 000 à 160 000 onces d'or) par rapport aux prévisions antérieures sur trois ans, reflétant la hausse des teneurs. La production d'or en 2023 devrait se maintenir à des niveaux similaires à ceux de 2022, avec des teneurs et des taux d'extraction minière et de traitement similaires. Tel qu'indiqué dans l'étude sur la phase d'expansion 3+ publiée en juin 2022, les

teneurs extraites devraient augmenter en 2024, ce qui fera aussi grimper la production. Une augmentation ultérieure des teneurs et un accroissement des taux d'extraction minière vers la fin de l'année 2025 permettront d'augmenter à nouveau la production en 2025. Les taux d'extraction minière devraient augmenter en 2026 lorsque la phase d'expansion 3+ aura été menée à terme, menant à un accroissement plus important de la production.

Mise à jour des activités

Le 26 octobre 2023, Alamos a annoncé qu'Island Gold avait produit 36 400 onces au troisième trimestre de 2023, en hausse de 16 % par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant les teneurs plus élevées à l'extraction et au traitement, en partie contrebalancée par une diminution de tonnes traités. Durant les neuf premiers mois de 2023, Island Gold avait produit 99 800 onces, en hausse de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente. Grâce à sa solide performance depuis le début de l'année, Island Gold reste bien placée pour atteindre ses objectifs de production pour l'année. Le taux moyen d'extraction minière souterraine était de 1 236 t/j au troisième trimestre, supérieur aux prévisions annuelles et en hausse de 12 % par rapport au deuxième trimestre. La teneur extraite moyenne pour le trimestre était de 9,94 g/t Au et de 9,59 g/t Au pour les neuf premiers mois de l'année, conformes aux prévisions annuelles dans les deux cas. Le débit de traitement moyen à l'usine était de 1 229 t/j pour le trimestre. Le taux de récupération à l'usinage était de 97 % pour le trimestre, conformément à la prévision annuelle et une hausse de 4 % comparativement à la même période l'an dernier.

Mise à jour des expansions

La phase d'expansion 3+ du taux actuel de 1 200 t/j à 2 400 t/j impliquera différents investissements en infrastructures. Cela comprendra notamment l'installation d'un puits, une usine de remblai en pâte, une expansion de l'usine ainsi qu'une accélération du développement pour soutenir les taux d'extraction minière plus élevés. Après avoir mené à terme cette expansion en 2026, les opérations minières passeront du transport par camion du minerai et du stérile par la rampe, à la remontée de minerai et de stérile en surface par l'entremise des nouvelles infrastructures du puits, ce qui permettra d'augmenter la production et de réduire sensiblement les coûts.

Les travaux de construction se sont poursuivis au cours du troisième trimestre de 2023, l'infrastructure de surface du site du puits étant presque achevée avant le fonçage du puits, qui devrait commencer d'ici la fin de l'année. Au 30 septembre 2023, 45 % du capital de développement initial total de 756 millions de dollars américains ont été dépensés et engagés dans le projet.

Réserves et ressources

Le 21 février 2023, Alamos a annoncé que les réserves et les ressources minérales combinées à Island Gold avaient augmenté de 4 %, après déduction de l'épuisement minier. Ceci marque la septième année consécutive où les réserves et les ressources minérales combinées ont augmenté, avec des teneurs qui suivent aussi une tendance à la hausse sur cette période. Les réserves minérales ont augmenté de 9 % pour s'établir à 1,5 million d'onces (4,2 millions de tonnes à une teneur de 10,78 g/t Au) en 2022, après déduction de l'épuisement minier. Les ajouts aux réserves minérales totalisent 267 000 onces d'or, ce qui a largement compensé l'épuisement minier de 142 000 onces d'or. La teneur des réserves minérales a aussi augmenté de 6 % pour s'établir à 10,78 g/t Au, reflétant la conversion de ressources minérales à plus haute teneur dans les secteurs Island West, Main et East. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 0,3 million d'onces d'or (1,3 million de tonnes à une teneur de 7,09 g/t Au) et les ressources minérales présumées ont été estimées à 3,5 millions d'onces d'or (8,1 millions de tonnes à une teneur de 13,61 g/t Au).

Mise à jour d'exploration

Le 15 juin 2023, Alamos a annoncé de nouveaux résultats relatifs au forage souterrain à la mine Island Gold, qui ont permis d'augmenter l'étendue à haute teneur en or du gisement, y compris plusieurs structures dans les épontes supérieures et inférieures récemment définies à proximité immédiate de l'infrastructure souterraine existante. Les succès continus de l'exploration au sein des structures subparallèles nouvellement définies démontrent des possibilités appréciables d'ajouter des onces à haute teneur près des horizons miniers existants. Cela inclut la zone NS1 récemment définie dans l'éponte supérieure, qui est en cours de développement et d'exploitation; cette zone se situe au-delà des réserves et ressources minérales actuelles et en dehors du plan minier 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 12 janvier 2023 intitulé « *Alamos Gold Reports Record Fourth Quarter 2022 Production and Provides Three-Year Production and Operating Guidance* », le communiqué de presse d'Alamos du 21 février 2023 intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2022* », le communiqué de presse d'Alamos du 26 avril 2023 intitulé « *Alamos Gold Reports First Quarter 2023 Results* », le communiqué de presse d'Alamos du 15 juin 2023 intitulé « *Alamos Gold Continues to Extend High-Grade Gold Mineralization at Island Gold, Including within Hanging Wall and Footwall Zones in Proximity to Existing Infrastructure* », et le communiqué de presse d'Alamos du 26 octobre 2023 intitulé « *Alamos Gold Reports Third Quarter 2023 Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Prévisions pour 2023

Le 9 février 2023, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 100 000 et 110 000 onces d'or à Seabee en 2023 et entre 95 000 et 105 000 onces d'or en 2024 et 2025. La production devrait être pondérée à 55 % dans le deuxième semestre de l'année, puisqu'il est prévu que les teneurs traitées seront plus basses aux premier et deuxième trimestres de 2023 avant de s'améliorer au deuxième semestre. Une galerie d'exploration complétée vers la fin du troisième trimestre de 2022 afin de tester la continuité potentielle de cette zone en vue de son exploitation future, mais les efforts de délimitation n'étaient pas suffisamment avancés pour l'intégrer au plan de production pour 2023. Le budget d'exploration et de développement des ressources à Seabee a été bonifié d'environ 40 % en 2023 comparativement à 2022, dans le but d'arriver à convertir davantage de ressources minérales afin d'augmenter l'étendue et la durée du plan actuel sur la durée de vie de la mine.

Mise à jour des activités

Le 1^{er} novembre 2023, SSR Mining a annoncé une production d'or de 19 823 onces au troisième trimestre de 2023 comparativement à 20 493 onces au troisième trimestre de 2022. SSR Mining a indiqué que Seabee était en bonne posture pour continuer d'améliorer sa production et ses coûts au quatrième trimestre de 2023 puisque les teneurs devraient se situer en moyenne entre 6,0 g/t Au et 7,0 g/t Au.

Mise à jour d'exploration

Le 1^{er} novembre 2023, SSR Mining a indiqué qu'elle continuait d'investir massivement dans l'exploration régionale et à proximité de la mine à Seabee puisque la société cherche à prolonger la durée de vie des réserves minérales existantes du site minier. Dans le résumé du rapport technique 2021 pour Seabee, la zone Porky West comportait environ 8 000 onces de ressources minérales indiquées et près de 73 000 onces de ressources minérales présumées. Depuis le rapport, l'exploration dans les extensions latérales et le forage d'expansion dans le secteur élargi de la cible Porky ont livré d'excellents résultats. En intégrant la zone Porky West et la cible Petunia, de la minéralisation a été identifiée sur une étendue latérale de 1 250 mètres et reste ouverte aux deux extrémités. Une analyse préliminaire des travaux techniques en cours indique un potentiel pour une mise à jour positive des ressources pour les cibles Porky. Si l'exploration et les études économiques initiales s'avèrent fructueuses, ces cibles offrent un potentiel en tant que nouveau secteur d'exploitation souterraine pour le complexe minier Seabee.

Estimations des réserves et des ressources

Le 23 février 2022, SSR Mining a annoncé la prolongation de la durée de vie de la mine Seabee jusqu'en 2028 basée sur une mise à jour de l'estimation des réserves minérales de 2,7 millions de tonnes à une teneur de 6,72 g/t Au pour 580 000 onces d'or. Cette estimation exclut les ressources indiquées et mesurées de 0,87 million de tonnes à une teneur de 12,85 g/t Au pour 359 000 onces d'or et les ressources présumées de 2,75 millions de tonnes à une teneur de 6,05 g/t Au pour 536 000 onces d'or.

Le projet Seabee est en exploitation continue depuis 30 ans et a fait ses preuves en ce qui concerne le remplacement des réserves minérales, et SSR s'attend à ce que la situation se maintienne.

Le 9 février 2023, SSR Mining a indiqué que la mise à jour des réserves minérales et des ressources minérales à venir prochainement ne devrait pas intégrer de nouveaux développements survenus depuis la date d'effet de l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales de SSR Mining pour 2021, soit le 31 décembre 2021. Par conséquent, l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales pour 2022 reflète uniquement l'épuisement attribuable aux activités minières survenues en 2022.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 9 février 2023 intitulé « *SSR Mining Achieves Revised 2022 Production Guidance and Updates Three-Year Outlook* », le communiqué de presse de SSR Mining du 23 février 2022 intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter and Full Year 2021 Results* », et le communiqué de presse de SSR Mining du 1^{er} novembre 2023 intitulé « *SSR Mining Reports Third Quarter 2023 Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux CSA (Metals Acquisition Limited)

Osisko Bermuda détient un flux argentifère de 100 % (date d'effet le 1^{er} février 2023) et un flux cuprifère entre 2,25 % et 4,875 % (date d'effet le 15 juin 2024) pour la mine de cuivre CSA exploitée par Metals Acquisition. Metals Acquisition exploite et acquiert des sociétés métallurgiques et minières situées dans des territoires stables, de haute qualité et essentiels aux efforts d'électrification et de décarbonisation de l'économie mondiale. Le 15 juin 2023, la société a conclu l'acquisition de la mine de cuivre CSA qui était détenue par une filiale de Glencore plc.

Le 27 juin 2023, Metals Acquisition a annoncé que la première expédition de concentré de cuivre provenant de la mine CSA avait été expédiée du port de Newcastle, en Nouvelle-Galles du Sud. Cette livraison contenait environ 2 300 tonnes de cuivre et 28 000 onces d'argent. Le 17 juillet 2023, Osisko Bermuda recevait sa première livraison de 25 678 onces d'argent. Du 1^{er} février 2023 (la date du début effectif du flux argentifère) au 30 septembre 2023, plus de 238 000 onces d'argent ont été reçues et vendues par Osisko Bermuda en vertu du flux argentifère CSA.

Mise à jour des activités

Le 11 septembre 2023, Metals Acquisition a déclaré une production de 7 294 tonnes de cuivre en juillet et août 2023 (les deux premiers mois complets de propriété de Metals Acquisition) à la mine CSA. Le débit de 118 000 tonnes de minerai à l'usine en juillet 2023 a été un record et l'accent est mis sur l'augmentation du minerai provenant de la mine afin de combler la capacité excédentaire de l'usine.

Mise à jour des activités d'exploration

Au cours du troisième trimestre, le 31 juillet et le 11 septembre 2023, respectivement, Metals Acquisition a annoncé les résultats des programmes de forage intercalaire et d'exploration près de la mine en cours à la mine de cuivre CSA. Ces résultats comprennent :

- 50,4 mètres @ 8,9 % Cu et 36 g/t Ag, à partir de 170,6 mètres dans le sondage UDD20134
- 25,5 mètres @ 12,7 % Cu et 55 g/t Ag, à partir de 150,5 mètres dans le sondage UDD20128
- 20,7 mètres @ 14,4 % Cu et 61 g/t Ag, à partir de 150,5 mètres dans le sondage UDD20147A
- 28,7 mètres @ 10,6 % Cu et 41 g/t Ag, à partir de 179,8 mètres dans le sondage UDD20140
- 21,5 mètres @ 7,7 % Cu et 32 g/t Ag, à partir de 139,7 mètres dans le sondage UDD21049

Les forages ont continué à démontrer la continuité et la nature à haute teneur des corps minéralisés de la mine de cuivre CSA. Ces trous se trouvent principalement dans les gisements QTSN et QTSC et ont mis en évidence les extensions potentielles des filons en aval-pendage et le long de la section, ainsi que les possibilités d'interprétation de filons plus épais. Tous les résultats de forage sont issus des sondages complétés après l'estimation des ressources minérales de décembre 2022 et seront incorporés dans l'estimation des ressources minérales de 2023.

Flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère rattaché à la part attribuable à Taseko Mines Limited (« Taseko ») de la production de la mine de cuivre Gibraltar, détenue par Gibraltar Mines Ltd. et située en Colombie-Britannique, au Canada. Le flux a été modifié le 29 juin 2023, augmentant ainsi la quantité d'argent affiné à livrer de 75 % à 87,5 % de la production d'argent payable et prolongeant le seuil de livraison d'argent par paliers afin qu'il coïncide avec l'estimation des réserves minérales de Taseko pour Gibraltar récemment mise à jour. Lorsqu'un total de 6,3 millions d'onces d'argent aura été livré, l'argent raffiné à livrer sera réduit à 30,625 % de l'argent payable produit à Gibraltar par la suite. Aucun prix de transfert en espèces n'est payable par Osisko au moment de la livraison pour les onces d'argent livrées. En date du 30 septembre 2023, un total de 1,2 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Mise à jour des activités

Le 4 octobre 2023, Taseko a annoncé qu'au cours du troisième trimestre de 2023, Gibraltar a produit 35 millions de livres de cuivre et 369 000 livres de molybdène. L'augmentation de 25 % de la production de cuivre d'un trimestre à l'autre est le résultat de teneurs plus élevées, de récupérations améliorées et d'une augmentation du débit de l'usine. L'exploitation de la fosse Gibraltar progresse comme prévu et les bancs inférieurs fournissent la qualité de minerai attendue par la société. Les activités minières sont désormais bien établies dans les bancs inférieurs de la fosse de Gibraltar, qui présentent des teneurs plus élevées et des zones de minerai plus grandes et plus cohérentes. En juin et juillet, Taseko a notamment bénéficié du minerai moins résistant de la fosse Gibraltar, et le débit de l'usine a été en moyenne bien supérieur à la capacité nominale. La fosse Gibraltar sera la seule source de minerai pour le reste de l'année 2023, ce qui se traduit par une augmentation de la production déjà observée au troisième trimestre; cette tendance devrait se poursuivre au cours du dernier trimestre de l'année.

Flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway et située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway. En vertu de la convention du flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est devenue actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

Mise à jour des activités

Le 29 avril 2022, le flux diamantifère a été réactivé, et les détenteurs du flux ont cessé de réinvestir les produits via le prêt relais de Stornoway. Dans les neuf premiers mois de 2023, Stornoway a vendu plus de 1,4 million de carats à un prix moyen de 103 \$ US par carat (139 \$ par carat), et Osisko a reçu 8,8 millions de dollars US (11,9 millions de dollars) en produit net de son flux Renard.

Le 27 octobre 2023, Stornoway a annoncé qu'elle suspendait temporairement ses activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la LACC afin de pouvoir restructurer son entreprise. L'incertitude croissante du prix pour le diamant à court et moyen terme associée à la chute importante et soudaine du prix de la ressource sur le marché mondial, a eu un impact majeur sur la situation financière à long terme de Stornoway. Cette situation est en partie due à l'arrêt des importations de diamants bruts par l'Inde et au climat géopolitique mondial.

Dépréciation du flux diamantifère Renard

Les éléments discutés au paragraphe précédent ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2023. Le test de dépréciation a entraîné une charge de dépréciation de 15,1 millions de dollars (11,1 millions de dollars, après impôt) à l'égard du flux diamantifère Renard.

Au 30 septembre 2023, le flux diamantifère Renard a été ramené à sa valeur recouvrable estimée, soit une valeur nominale, qui a été déterminée par le produit net estimatif à recevoir des ventes de diamants en stock à la date à laquelle Stornoway a suspendu ses activités. Les principales données d'évaluation utilisées sont les prix des diamants par carat attendus et les probabilités attribuées à la réalisation de chaque vente attendue. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué, étant donné que les diamants devraient être vendus dans un délai relativement court.

Radiation et provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts relais à Stornoway

Le 30 juin 2023, la Société a déterminé que le risque de crédit lié à ses prêts à Stornoway avait sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale. Ainsi, la Société a enregistré une provision pour pertes de crédit attendues de 13,3 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) à l'égard des prêts à recevoir (11,5 millions de dollars, net d'impôts) et de 6,6 millions de dollars (5,0 millions de dollars US) à l'égard des intérêts cumulés sur les montants à recevoir, pour des pertes de crédit attendues totalisant 19,9 millions de dollars (15,0 millions de dollars US). La perte de crédit attendue sur la durée de vie a été estimée comme étant l'écart entre tous les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la Société conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir sont basés sur la capacité anticipée de l'emprunteur à rembourser l'instrument financier, qui a été fortement tributaire de plusieurs facteurs et hypothèses incluant : les prévisions quant aux prix pour le diamant, les niveaux de production, les coûts d'exploitation, les investissements requis à l'interne pour maintenir les opérations et d'autres facteurs liés aux activités minières.

En conséquence de la suspension temporaire des activités à la mine Renard et les procédures en vertu de la LACC, tel qu'annoncé le 27 octobre 2023, la Société a considéré que les prêts étaient douteux et, en l'absence de perspectives raisonnables de récupération de flux de trésorerie importants, a radié 17,3 millions de dollars (12,8 millions de dollars US) le 30 septembre 2023 afin de provisionner entièrement ses prêts.

Pour évaluer si le risque de crédit lié à un instrument financier a sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Société compare le risque qu'un défaut de paiement survienne à l'égard de l'instrument financier à la date de présentation de l'information avec le risque qu'un défaut de paiement survienne à l'égard de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Dans le cadre de cette évaluation, la Société tient compte à la fois d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et à l'appui, incluant des informations prospectives qui sont disponibles sans effort indu. Les provisions pour pertes sur actifs financiers sont basées sur des hypothèses à propos du risque de défaut de paiement et des taux de pertes attendues. La Société fait preuve de jugement lorsqu'elle formule ces hypothèses et sélectionne des données pour le calcul de la provision pour pertes de crédit attendues. Elle se fonde notamment sur son historique et les conditions actuelles des marchés, de même que sur des estimations prospectives à la fin de chaque

période de référence. Tout changement apporté aux jugements utilisés pour déterminer le risque de défaut et les taux de pertes attendues pourrait avoir une incidence importante sur la provision ou la radiation.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Dans certains cas, Osisko peut investir dans des actions de sociétés en même temps qu'elle acquiert des redevances, des flux ou d'autres intérêts semblables, ou dans l'objectif d'améliorer sa capacité d'acquérir de futures redevances, flux ou intérêts semblables. Certaines positions de placement peuvent être considérées comme des sociétés associées d'un point de vue comptable en raison de la participation détenue, des droits de nomination au conseil d'administration et d'autres faits et circonstances.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Dans les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, Osisko Bermuda a acquis des placements en actions à hauteur d'un montant nul et de 53,0 millions de dollars (40,0 millions de dollars US, représentant le placement en actions dans Metals Acquisition dans le cadre des flux argentifère et cuprifère CSA, clos en juin 2023), respectivement. Dans les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022, Osisko a acquis des placements en actions de 1,2 million de dollars et de 1,8 million de dollars, respectivement.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 30 septembre 2023 (en milliers de dollars) :

Placements	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾ \$	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾ \$
Entreprises associées	314 633	254 058
Autres	83 616	83 616
	398 249	337 674

- (i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément aux normes IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et coentreprises* et IFRS 9, *Instruments financiers*.
- (ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 30 septembre 2023.

Principaux placements dans des entreprises associées

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements dans des entreprises associées (sous forme de titres négociables) au 30 septembre 2023 :

Placements	Nombre d'actions détenues	Participation %
Osisko Développement Corp.	33 333 366	39,7
Minière Osisko inc.	50 023 569	13,3

Osisko Développement Corp.

Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement ») est une société canadienne d'exploration minière et de développement aurifère axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada, le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans l'état du Sonora au Mexique, et la propriété Tintic en Utah aux États-Unis d'Amérique. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, un flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio et un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic.

Le projet aurifère Cariboo contient des ressources minérales probables de 2,03 millions d'onces d'or (16,7 millions de tonnes à une teneur de 3,78 g/t Au), des ressources minérales mesurées et indiquées de 1,57 million d'onces d'or (14,7 millions de tonnes à une teneur de 3,33 g/t Au) et des ressources minérales présumées totalisant 1,71 million d'onces d'or (15,5 millions de tonnes à une teneur de 3,44 g/t Au). Une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101 a été déposée en janvier 2023, faisant état d'une production d'or annuelle moyenne de 163 695 onces sur une durée d'exploitation de 12 ans, une valeur actualisée nette après impôt de 502 millions de dollars à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne (hors endettement) de 20,7 % à un prix de 1 700 \$ US par once d'or. La phase 1 envisage un projet minier à 1 500 t/j produisant 72 501 onces d'or pendant les trois premières années, et la phase 2 envisage un projet minier à 4 900 t/j produisant 193 798 onces d'or par année sur la durée de vie résiduelle de la mine.

Le 10 octobre 2023, Osisko Développement a annoncé l'obtention du certificat d'évaluation environnementale (« EE ») pour le projet aurifère Cariboo. L'obtention du certificat d'EE conclut le processus d'EE du projet qui avait été amorcé en octobre 2019.

En janvier 2023, Osisko Développement a annoncé une première estimation de ressources minérales pour le gîte Trixie (« Trixie ») situé sur la propriété Tintic. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 213 000 onces d'or et 385 000 onces d'argent (236 000 tonnes à des teneurs de 28,08 g/t Au et 50,77 g/t Ag) et les ressources minérales présumées ont été estimées à 243 000 onces d'or et 530 000 onces d'argent (385 000 tonnes à des teneurs de 19,64 g/t Au et 42,82 g/t Ag).

Le 30 juin 2022, Osisko Développement a annoncé une première estimation des ressources minérales pour San Antonio faisant état de 14,9 millions de tonnes à une teneur de 1,2 g/t Au pour 576 000 d'onces d'or dans la catégorie des ressources indiquées, et de 16,6 millions de tonnes à une teneur de 1,0 g/t Au pour 544 000 d'onces d'or dans la catégorie des ressources présumées. Le 29 avril 2023, le Sénat mexicain a approuvé une vaste réforme des lois régissant l'industrie minière, incluant une exigence pour les sociétés minières de verser un pourcentage des profits à différentes parties prenantes. La nouvelle loi sur les mines réduit la durée maximale des concessions de 50 à 30 ans, et peut permettre aux autorités d'annuler des concessions si aucun travail est effectué dans un délai de deux ans. Osisko Développement suit la situation de près et continuera d'en évaluer l'impact sur ses actifs mexicains.

Le 8 août 2023, Osisko Développement a annoncé que son fonds de roulement ne serait pas suffisant pour répondre à ses obligations, engagements et dépenses prévues pour les 12 prochains mois. La capacité d'Osisko Développement de poursuivre ses activités futures et de financer ses activités prévues dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire à l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, une combinaison de vente d'investissements de son portefeuille existant, financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. L'incapacité d'obtenir d'autre financement dans l'avenir pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées d'Osisko Développement et pourrait entraîner, sans s'y limiter, la suspension de certaines activités de développement et la disposition de certains placements afin de générer des liquidités. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour Osisko Développement. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir de nouveau financement, Osisko Développement pourrait être incapable de poursuivre ses activités.

Au 30 septembre 2023, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires, correspondant à une participation de 39,7 % dans Osisko Développement (44,1 % au 31 décembre 2022). La Société conclut qu'elle continue d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1^{er} octobre 2022.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur www.sedarplus.ca et sur leur site Web (www.osiskodev.com).

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère qui concentre ses efforts sur sa participation de 50 % dans le projet aurifère Windfall (« Windfall »). Osisko détient une redevance NSR de 2,0 % à 3,0 % sur Windfall.

En août 2022, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales du projet aurifère Windfall. Les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 4,1 millions d'onces d'or, en hausse de 26 % (11,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 11,4 g/t Au selon un seuil de coupure de 3,5 g/t Au). Les ressources présumées sont estimées à 3,3 millions d'onces d'or (12,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 8,4 g/t Au).

En novembre 2022, Minière Osisko a publié les résultats d'une étude de faisabilité sur Windfall, faisant état d'une production annuelle moyenne de 306 000 onces d'or à une teneur moyenne après dilution de 8,1 g/t Au, une valeur actualisée nette après impôt de 1,2 milliard de dollars à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne de 34 %.

Le 29 mars 2023, Minière Osisko a annoncé le dépôt de son étude d'impact sur l'environnement pour Windfall, un important jalon soulignant le début du processus d'obtention des permis et des autorisations pour le projet en amont d'une décision de production en 2024.

Le 2 mai 2023, Minière Osisko a annoncé la conclusion d'une entente de coentreprise à 50/50 avec une filiale de Gold Fields Limited (« Gold Fields ») visant à détenir et développer conjointement le projet Windfall. En vertu des modalités de l'entente, Gold Fields a acquis une participation de 50 % dans Windfall en contrepartie de paiements en espèces totalisant 600,0 millions de dollars à Minière Osisko, incluant 300,0 millions de dollars à la signature. L'entente stipule également que Gold Fields devra financer seul jusqu'à 75,0 millions de dollars en contributions pour l'exploration régionale. Grâce au produit de cette transaction, Minière Osisko estime être entièrement financée pour sa part du capital de développement requis pour mettre Windfall en production.

Le 12 octobre 2023, Minière Osisko a annoncé que le « Groupe minier Windfall », (son partenariat conjointement détenu à 50 % avec une filiale de Gold Fields), avait conclu une entente d'approvisionnement en hydroélectricité avec Hydro-Québec, une société d'État entièrement détenue par le gouvernement du Québec.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics de Minière Osisko disponibles sur www.sedarplus.ca et sur leur site Web (www.osiskomining.com).

Au 30 septembre 2023, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires, correspondant à une participation de 13,3 % dans Minière Osisko (14,4 % au 31 décembre 2022). La Société conclut qu'elle continue d'exercer une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

En tant que fournisseur de capitaux, la société joue un rôle important dans la promotion et le maintien de pratiques commerciales durables afin de maximiser la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes. La Société cherche continuellement des façons d'améliorer ses initiatives de développement durable, soit directement ou indirectement par le biais de ses partenaires miniers.

Tout au long de l'année 2022 et des neuf premiers mois de 2023, la Société a progressé sur plusieurs fronts dans ses initiatives de développement durable. Osisko a conservé sa position en tête des palmarès de MSCI et Sustainalytics; elle a agrandi son conseil d'administration et en a augmenté la diversité grâce à la nomination de trois membres indépendants, Mme Edie Hofmeister, M. Robert Krmarov et M. Norman MacDonald; elle a officiellement nommé Mme Heather Taylor au poste de vice-présidente, développement durable et communications afin de continuer à façonner et à développer les initiatives ESG; elle a annoncé de nouvelles transactions de redevances et de flux de grande qualité avec des partenaires miniers responsables, dont certaines comprenaient des engagements sociaux envers les communautés hôtes; elle a augmenté ses dons de bienfaisance; et enfin, elle a maintenu son bilan de zéro incident lié à la santé et sécurité et de zéro violation de son code de conduite. De plus, Osisko a publié la troisième édition de son rapport de développement durable intitulé *Une croissance responsable*.

Au quatrième trimestre de 2022, Osisko a exercé son droit de participation de 20 % dans le projet de carbone bleu de la baie de Magdalena (« projet de la baie de Magdalena ») mené par Carbon Streaming Corporation (« Carbon Streaming »). Le projet de la baie de Magdalena est un projet de conservation d'une mangrove et d'habitats marins associés gérés par la Fundación MarVivo Mexico, A.C. et MarVivo Corporation. Le projet de la baie de Magdalena est situé dans la baie de Magdalena en Basse-Californie au Mexique, où l'on trouve une grande diversité de requins, de baleines et une variété d'autres espèces dont plusieurs sont inscrites sur la liste des espèces menacées. Une fois mis en œuvre, il devrait s'agir de l'un des plus grands projets de conservation de carbone bleu au monde. Le projet de la baie de Magdalena permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 25 millions de tonnes d'équivalent CO₂ sur les 30 ans de la durée de vie du projet et générer une quantité équivalente de crédits de carbone bleu. Dans le cadre de la transaction, Osisko s'est engagée à verser un financement de 1,2 million de dollars US en vue du développement du projet et recevra un flux de 40 000 crédits de carbone annuellement ou 4 % de la production annuelle. Le projet de la baie de Magdalena est présentement en développement et l'émission initiale de crédits est prévue en 2024.

En 2023, Osisko a contribué au financement de divers programmes dans le cadre des dons sociaux et communautaires de la Société. Des fonds ont été engagés auprès de la Fondation pour la recherche pédiatrique dont la mission est de financer la recherche pédiatrique au Canada dans le but de protéger, promouvoir et améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. Les fonds seront alloués à une initiative visant à soutenir les jeunes Inuits dans leur développement personnel et professionnel au sein de leurs communautés au Nunavik (nord du Québec), en mettant l'accent sur la

prévention du suicide par l'art. De plus, la Société a aidé à parrainer le programme *Every Student, Every Day*, par l'intermédiaire de l'initiative de bienfaisance *Victoria Gold Student Encouragement Society*, qui travaille avec la communauté pour sensibiliser et collecter des fonds afin d'augmenter la fréquentation scolaire dans tout le Yukon et, en fin de compte, de contribuer à la constitution d'une main-d'œuvre locale qualifiée. La Société a également continué à soutenir la Fondation de l'industrie minière canadienne pour l'éducation, qui remet des bourses d'études depuis 1964 à des étudiants de premier cycle qui s'intéressent activement à une carrière dans l'industrie minière.

En juin et août 2023, un groupe d'employés d'Osisko a fait du bénévolat à la Maison Benoit Labre, un acteur incontournable auprès des populations itinérantes et marginalisées du Sud-Ouest de Montréal.

Suite à son élection au poste d'administratrice de la Société en 2022, et en raison de sa vaste expérience dans le secteur des questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), Mme Edie Hofmeister a été nommée en juin 2023 présidente du comité de l'environnement et du développement durable.

En septembre 2023, la Société a offert une formation aux employés d'Osisko afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension des politiques nouvellement mises en œuvre, notamment les politiques sur les droits de la personne, les ressources humaines, la santé et la sécurité, et la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. D'autres formations sont prévues au quatrième trimestre de 2023, notamment une formation sur la diversité, l'équité et l'inclusion afin d'accroître la sensibilisation et les connaissances dans l'ensemble de l'organisation.

Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le tableau suivant présente le détail des dividendes déclarés pour les neuf premiers mois de 2023 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividendes à payer</u> \$	<u>Régime de réinvestissement des dividendes⁽ⁱ⁾</u>
23 février 2023	0,055	31 mars 2023	14 avril 2023	10 160 000	15 788 335
10 mai 2023	0,060	30 juin 2023	14 juillet 2023	11 103 000	13 024 196
9 août 2023	0,060	29 sept. 2023	16 octobre 2023	11 108 000	9 527 044
	<u>0,175</u>			<u>32 371 000</u>	

(i) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires inscrits au régime de réinvestissement des dividendes.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, la Société a émis respectivement 41 753 et 104 059 actions ordinaires en vertu du RRD, à un escompte de 3 %.

Au 30 septembre 2023, les détenteurs de 9,5 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,6 million de dollars. Par conséquent, 36 346 actions ordinaires ont été émises le 16 octobre 2023 à un escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2022, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat de 2022, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 18 293 240 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés du 12 décembre 2022 jusqu'au 11 décembre 2023. Les rachats quotidiens seront limités à 81 963 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2022, soit 327 853 actions ordinaires.

Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2023, la Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat (1 636 158 actions ordinaires rachetées pour la somme de 21,3 millions de dollars au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2022).

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix moyen de l'or s'est établi à 1 928 \$ US l'once au troisième trimestre, le prix moyen trimestriel le deuxième plus élevé en dollars historiques (le plus élevé étant 1 976 \$ US au deuxième trimestre de 2023). Les prix ont fluctué à l'intérieur d'une fourchette de variation de 106 \$ US au troisième trimestre de 2023 et le prix de l'or à la clôture au 30 septembre 2023 était de 1 871 \$ US, en baisse de 41 \$ US l'once comparativement au prix de clôture au 30 juin 2023. Le prix moyen de l'or au troisième trimestre de 2022 était de 1 729 \$.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2023 – T3 (CA)	2 048 \$	1 811 \$	1 930 \$	1 871 \$
2022	2 039	1 629	1 800	1 812
2021	1 943	1 684	1 799	1 820
2020	2 067	1 474	1 770	1 888
2019	1 545	1 270	1 393	1 515

Le prix moyen de l'or à l'once en dollars canadiens était de 2 587 \$ au troisième trimestre de 2023, comparativement à 2 653 \$ au deuxième trimestre de 2023 et 2 257 \$ au troisième trimestre de 2022. Le prix de l'or a clôturé le troisième trimestre de 2023 à 2 529 \$ l'once, presque inchangé par rapport au 30 juin 2023.

Devises

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,3128 et 1,3674 au troisième trimestre de 2023 pour clôturer à 1,3520 comparativement à 1,3240 au 30 juin 2023. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,3414 au troisième trimestre de 2023, comparativement à 1,3428 au deuxième trimestre de 2023 et à 1,3056 au troisième trimestre de 2022. En juin, la Banque du Canada a repris son cycle de hausses des taux en relevant de 25 points de base son taux cible du financement à un jour pour l'établir à 4,75 %, soit un taux record historique de 22 ans. En juillet 2023, la Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour d'un autre 25 points de base, portant ainsi le taux à 5,00 %.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2023 – T3 (CA)	1,3807	1,3128	1,3456	1,3520
2022	1,3856	1,2451	1,3013	1,3544
2021	1,2942	1,2040	1,2535	1,2678
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)⁽¹⁾

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Produits	62 069	53 661	182 156	155 895
Coût des ventes	(4 337)	(4 407)	(12 638)	(11 344)
Épuisement	(16 894)	(14 161)	(43 356)	(37 310)
Bénéfice brut	40 838	35 093	126 162	107 241
Dépréciation des droits de redevances et de flux	(17 490)	-	(24 119)	-
Bénéfice d'exploitation	10 314	28 704	72 699	88 395
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(19 999)	28 014	18 810	62 877
Perte nette des activités abandonnées ⁽²⁾	-	(244 655)	-	(268 475)
(Perte nette) bénéfice net	(19 999)	(216 641)	18 810	(205 598)
(Perte nette) bénéfice net par action des activités De base et dilué(e)	(0,11)	0,15	0,10	0,35
Total des actifs	2 176 118	2 135 607	2 176 118	2 135 607
Total de la dette à long terme	315 390	298 232	315 390	298 232
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)				
En \$ CA ⁽⁴⁾	2 590	2 249	2 600	2 338
En \$ US	1 926	1 722	1 929	1 823
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	43 464	51 067	136 306	126 539
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-	(13 030)	-	(65 116)
Flux de trésorerie d'exploitation	43 464	38 037	136 306	61 423
Dividende par action ordinaire	0,060	0,055	0,175	0,165
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)				
De base	185 516	184 839	185 159	179 101
Dilué	185 516	184 850	185 946	179 302

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

(3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.

(4) Aux taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Troisième trimestre de 2023

- Produits provenant des redevances et des flux de 62,1 millions de dollars, comparativement à 53,7 millions de dollars au T3 2022;
- Bénéfice brut de 40,8 millions de dollars, comparativement à 35,1 millions de dollars au T3 2022;
- Bénéfice d'exploitation de 10,3 millions de dollars comparativement à 28,7 millions de dollars au T3 2022;
- Perte nette des activités poursuivies de 20,0 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base comparativement à 28,0 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base au T3 2022;
- Bénéfice ajusté⁵ de 22,4 millions de dollars ou 0,12 \$ par action de base⁵ comparativement à 25,8 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base au T3 2022; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 43,5 millions de dollars, comparativement à 51,1 millions de dollars au T3 2022.

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 62,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 53,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, principalement en raison des prix des métaux plus élevés.

Le bénéfice brut a atteint 40,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 35,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. Le coût des ventes est resté stable et les charges d'épuisement sont passées de 14,2 millions de dollars à 16,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 comparativement au troisième trimestre de 2022, reflétant la répartition des ventes.

Les charges générales et administratives (les « charges G&A ») ont augmenté, passant de 6,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 à 11,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, principalement en raison d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,5 million de dollars et une charge de 4,0 millions de dollars pour des indemnités de départ payables à des principaux dirigeants, ainsi que des honoraires professionnels supplémentaires de 1,0 million de dollars.

Les frais de développement des affaires sont restés stables, à 1,3 million de dollars au troisième trimestre de 2023 comparativement à 1,2 million de dollars au troisième trimestre de 2022.

Au troisième trimestre de 2023, la Société a subi une perte nette des activités poursuivies de 20,0 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net des activités poursuivies de 28,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, principalement en raison de charges de dépréciation de 17,5 millions de dollars sur des droits de redevances et de flux (en grande partie attribuables à la charge de dépréciation de 15,1 millions de dollars à l'égard du flux diamantifère Renard – se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* pour de plus amples détails), d'une charge de radiation de placements de 17,3 millions de dollars (en lien avec les prêts à Stornoway qui ont été entièrement provisionnés au 30 septembre 2023), de charges G&A plus élevées, d'une perte de change et d'un montant plus important en quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un recouvrement d'impôt sur le résultat de 2,7 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2022, la Société avait comptabilisé un gain de change de 14,5 millions de dollars et une charge d'impôt sur le résultat de 10,6 millions de dollars.

Le bénéfice ajusté⁵ était de 22,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, comparativement à 25,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, principalement en raison des charges G&A plus élevées et des produits d'intérêt plus bas, en partie compensés par le bénéfice brut plus élevé. Des détails sur les bénéfices ajustés sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au troisième trimestre de 2023 étaient de 43,5 millions de dollars, comparativement à 51,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2022. La diminution reflète principalement les charges G&A plus élevées, le report d'un paiement en vertu du flux diamantifère Renard à la première semaine d'octobre (inclus dans les sommes à recevoir au 30 septembre 2023) et les paiements d'intérêt plus élevés sur la dette à long terme (en 2022, les paiements d'intérêt sur les débetures convertibles étaient payables en juin et décembre), en partie compensés par des produits plus élevés.

⁵ « Bénéfice ajusté » et « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Sommaire des résultats financiers – Neuf premiers mois de 2023

- Produits provenant des redevances et des flux de 182,2 millions de dollars, comparativement à 155,9 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022;
- Bénéfice brut de 126,2 millions de dollars, comparativement à 107,2 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022;
- Bénéfice d'exploitation de 72,7 millions de dollars, comparativement à 88,4 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022;
- Bénéfice net des activités poursuivies de 18,8 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base, comparativement à 62,9 millions de dollars ou 0,35 \$ par action de base dans les neuf premiers mois de 2022;
- Bénéfice ajusté⁶ de 87,6 millions de dollars ou de 0,47 \$ par action de base⁶, comparativement à 76,4 millions de dollars ou à 0,43 \$ par action de base dans les neuf premiers mois de 2022; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 136,3 millions de dollars, comparativement à 126,5 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2022.

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 182,2 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2023 comparativement à 155,9 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022, principalement en raison des prix des métaux plus élevés et des livraisons et des paiements plus importants en vertu des ententes de redevances et de flux.

Le bénéfice brut a atteint 126,2 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2023, comparativement à 107,2 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022. Le coût des ventes a augmenté légèrement en 2023, principalement en raison d'une hausse des livraisons. Les charges d'épuisement ont augmenté de 37,3 millions de dollars à 43,4 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2023, principalement en raison de la répartition des ventes et d'une hausse des livraisons.

Les charges G&A ont augmenté de 15,0 millions de dollars à 25,2 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2023, principalement en raison d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,5 million de dollars et une charge de 4,0 millions de dollars pour des indemnités de départ payables à des principaux dirigeants, ainsi que des honoraires professionnels supplémentaires, une augmentation de la charge de rémunération et une augmentation de la rémunération fondée sur des actions. L'augmentation de la rémunération s'explique en grande partie par l'ajout, en 2023, d'un vice-président et d'un membre au conseil d'administration. La hausse de la rémunération fondée sur des actions découle principalement des paiements moins élevés en 2022 par rapport à 2023, de même qu'à l'ajout d'un vice-président et d'un membre au conseil d'administration.

Les frais de développement des affaires sont restés relativement stables, à 4,1 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2023 comparativement à 3,9 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, la Société a généré un bénéfice net des activités poursuivies de 18,8 millions de dollars comparativement à 62,9 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022, principalement en raison de charges de dépréciation de 24,1 millions de dollars sur des droits de redevances et de flux (en grande partie attribuables à la charge de dépréciation de 15,1 millions de dollars à l'égard du flux diamantifère Renard – se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* pour de plus amples détails), d'une provision pour pertes de crédit attendues sur placements et d'une charge de radiation totalisant 37,5 millions de dollars (en lien avec les prêts à Stornoway), des charges G&A plus élevées et d'une perte de change, en partie compensées par la quote-part du bénéfice d'entreprises associées et une diminution de la charge d'impôt sur le résultat. Au cours des neuf premiers mois de 2022, la Société avait comptabilisé un gain de change de 23,0 millions de dollars.

Le bénéfice ajusté⁶ était de 87,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023, comparativement à 76,4 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et des charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par une hausse des charges G&A. Des détails sur les bénéfices ajustés sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au cours des neuf premiers mois de 2023 étaient de 136,3 millions de dollars, comparativement à 126,5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés et les charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par les charges G&A plus élevées et le report d'un paiement en vertu du flux diamantifère Renard à la première semaine d'octobre (inclus dans les sommes à recevoir au 30 septembre 2023).

⁶ « Bénéfice ajusté » et « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2023	2022	2023	2022
		\$	\$	\$	\$
Produits	(a)	62 069	53 661	182 156	155 895
Coût des ventes	(b)	(4 337)	(4 407)	(12 638)	(11 344)
Épuisement	(c)	(16 894)	(14 161)	(43 356)	(37 310)
Bénéfice brut	(d)	40 838	35 093	126 162	107 241
Autres charges d'exploitation					
Générales et administratives	(e)	(11 697)	(5 186)	(25 214)	(14 962)
Développement des affaires	(f)	(1 337)	(1 203)	(4 130)	(3 884)
Dépréciation des droits de redevances et de flux	(g)	(17 490)	-	(24 119)	-
Bénéfice d'exploitation		10 314	28 704	72 699	88 395
Autres (charges) produits, montant net	(h)	(32 977)	9 879	(44 290)	(887)
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat		(22 663)	38 583	28 409	87 508
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(i)	2 664	(10 569)	(9 599)	(24 631)
(Perte nette) bénéfice net des activités		(19 999)	28 014	18 810	62 877
Perte nette des activités abandonnées	(j)	-	(244 655)	-	(268 475)
(Perte nette) bénéfice net		(19 999)	(216 641)	18 810	(205 598)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(19 999)	(158 647)	18 810	(141 162)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(57 994)	-	(64 436)
(Perte nette) bénéfice net par action des activités poursuivies					
De base		(0,11)	0,15	0,10	0,35
(Perte nette) bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée					
De base		(0,11)	(0,86)	0,10	(0,79)

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 30 septembre					
	2023			2022		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 590	12 497	32 367	2 249	13 646	30 698
Argent vendu	31	589 449	18 445	25	437 293	10 867
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	121	45 719	5 622	161	45 883	7 459
Autres (payés en	-	-	5 635	-	-	4 637
			<u>62 069</u>			<u>53 661</u>

- (i) Au troisième trimestre de 2023, les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 121 \$ (90 \$ US) par carat. Le prix de vente moyen comprend 7 326 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 43 \$ (32 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 38 393 carats ont été vendus à un prix moyen de 136 \$ (101 \$ US) par carat.

Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 161 \$ (123 \$ US) par carat au troisième trimestre de 2022. Le prix de vente moyen comprend 7 733 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 45 \$ (34 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 38 149 carats ont été vendus à un prix moyen de 185 \$ (141 \$ US) par carat au troisième trimestre de 2022.

	Neuf mois terminés le 30 septembre					
	2023			2022		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 600	39 458	102 583	2 338	39 065	91 331
Argent vendu	31	1 456 382	45 285	27	1 043 756	28 638
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	139	135 760	19 070	167	129 304	21 842
Autres (payés en trésorerie)	-	-	15 218	-	-	14 084
			182 156			155 895

- (i) Au cours des neuf premiers mois de 2023, les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 139 \$ (103 \$ US) par carat. Le prix de vente moyen comprend 21 941 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 46 \$ (34 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 113 819 carats ont été vendus à un prix moyen de 157 \$ (116 \$ US) par carat.

Au cours des neuf premiers mois de 2022, les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 167 \$ (130 \$ US) par carat. Le prix de vente moyen comprend 22 019 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 45 \$ (35 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 107 285 carats ont été vendus à un prix moyen de 192 \$ (149 \$ US) par carat aux neuf premiers mois de 2022.

L'augmentation du nombre de carats et d'onces d'argent vendues en 2023 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de flux.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes de flux, ainsi que des redevances gouvernementales et des frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres coûts liés aux métaux reçus en vertu des ententes de redevances. Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, le coût des ventes s'est élevé à 4,3 millions de dollars et 12,6 millions de dollars, respectivement, comparativement à 4,4 millions de dollars et 11,3 millions de dollars pour les périodes correspondantes en 2022, respectivement. L'augmentation au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2023 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de flux.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023 se sont élevées à 16,9 millions de dollars et 43,4 millions de dollars, respectivement, comparativement à 14,2 millions de dollars et 37,3 millions de dollars pour les mêmes périodes en 2022, respectivement. L'augmentation en 2023 est principalement le résultat de la répartition des ventes et de la hausse des livraisons.

(d) La répartition de la marge monétaire⁷ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Redevances				
Produits	37 410	34 456	115 911	104 028
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(193)	(490)	(533)	(772)
Marge monétaire (en dollars)	37 217	33 966	115 378	103 256
Épuisement	(5 972)	(7 312)	(18 430)	(20 369)
Bénéfice brut	31 245	26 654	96 948	82 887
Ententes de flux				
Produits	24 659	19 205	66 245	51 867
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(4 144)	(3 917)	(12 105)	(10 572)
Marge monétaire (en dollars)	20 515	15 288	54 140	41 295
Épuisement	(10 922)	(6 849)	(24 926)	(16 941)
Bénéfice brut	9 593	8 439	29 214	24 354
Droits de redevances et de flux				
Marge monétaire totale (en dollars)	57 732	49 254	169 518	144 551
Divisé par le total des produits	62 069	53 661	182 156	155 895
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,0 %	91,8 %	93,1 %	92,7 %
Total – Bénéfice brut	40 838	35 093	126 162	107 241

- (e) Les charges G&A ont augmenté en 2023, principalement en raison d'une charge pour des indemnités de départ, de l'inflation générale des honoraires professionnels, et d'une augmentation de la rémunération et de la rémunération fondée sur des actions. L'augmentation de la rémunération s'explique en grande partie par l'ajout d'un vice-président en 2023 et d'un membre au conseil d'administration. La hausse de la rémunération fondée sur des actions découle principalement des paiements moins élevés en 2022 par rapport à 2023, de même qu'à l'ajout d'un vice-président et d'un membre au conseil d'administration.
- (f) Les frais de développement des affaires sont restés relativement stables en 2023 comparativement à 2022.
- (g) En 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 15,1 millions de dollars à l'égard du flux diamantifère Renard (se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* pour de plus amples détails). La Société a aussi radié des redevances à l'égard desquelles les droits de redevances ont été perdus et des redevances à l'égard desquelles la Société ne s'attend pas à recevoir un produit net suffisant pour couvrir la valeur comptable nette résiduelle.
- (h) Les autres charges nettes de 33,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 comprennent un montant de 4,8 millions de dollars qui représente la quote-part nette de la perte d'entreprises associées, des charges financières de 6,1 millions de dollars, une perte nette sur placements de 19,9 millions de dollars (laquelle inclut une radiation sur d'autres placements de 17,3 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* pour de plus amples détails)) et une perte de change de 3,4 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêt de 1,1 million de dollars.

Les autres produits nets de 9,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 comprennent un gain de change de 14,5 millions de dollars et des produits d'intérêts de 3,1 millions de dollars, en partie contrebalancés par des charges financières de 5,5 millions de dollars, un montant de 1,1 million de dollars qui représente la quote-part du résultat d'entreprises associées, et une perte nette sur placements de 1,0 million de dollars.

Les autres charges nettes de 44,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2023 comprennent des charges financières de 12,4 millions de dollars, une perte nette sur placements de 42,0 millions de dollars (laquelle inclut une perte hors caisse à la cession réputée d'une entreprise associée de 3,1 millions de dollars, une variation de la juste valeur d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 4,3 millions de dollars et une charge de radiation et une provision pour pertes de crédit attendues liés à d'autres placements de 37,5 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* pour de plus amples détails), en partie compensées par un gain net suivant la dilution de placements dans des entreprises associées de 4,8 millions de dollars) et une perte de change de 3,5 millions de dollars, en partie compensées par un montant de 8,3 millions de dollars qui représente la quote-part nette du bénéfice d'entreprises

⁷ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

associées (ce qui inclut le gain réalisé par une entreprise associée à la vente d'une propriété) et un produit d'intérêt de 5,3 millions de dollars.

Les autres charges nettes de 0,9 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2022 comprennent des charges financières de 16,9 millions de dollars et une perte nette sur placements de 13,4 millions de dollars (incluant une diminution de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 15,8 millions de dollars), en partie compensés par un gain de change de 23,0 millions de dollars et un produit d'intérêt de 6,0 millions de dollars.

- (i) Le taux d'imposition effectif se rapportant aux activités poursuivies pour le troisième trimestre et les premiers neuf mois de 2023 est de 11,8 % et 33,8 %, respectivement, comparativement à 27,4 % et 28,1 % aux périodes correspondantes de 2022. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2023 et 2022. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont les autres produits non imposables, les autres charges non déductibles et les revenus imposables à un taux plus bas. Des impôts de 0,5 million et de 2,0 millions de dollars ont été respectivement versés au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2023, contre 0,7 million et 1,4 million de dollars aux mêmes périodes de 2022. Les impôts versés correspondaient aux impôts sur les redevances gagnées dans des juridictions étrangères.
- (j) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 30 septembre 2023, la situation de trésorerie de la Société s'élevait à 70,8 millions de dollars, comparativement à 70,0 millions de dollars au 30 juin 2023 et 90,5 millions de dollars au 31 décembre 2022.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.

Facilité de crédit

Un montant total de 550,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable (la « facilité »), en plus d'une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars.

La date d'échéance de la facilité est le 29 septembre 2026. La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En mars 2023, la Société a remboursé un montant de 15,0 millions de dollars sur la facilité. En juin 2023, la Société a prélevé 140,0 millions de dollars US (186,9 millions de dollars) en vertu de la facilité pour financer l'acquisition de droits de flux, incluant l'acquisition du flux argentifère CSA et du flux cuprifère CSA (note 6). En juillet 2023, la Société a prélevé 15,0 millions de dollars US (19,8 millions de dollars) de sa facilité pour financer l'acquisition de droits de redevances, et a par la suite remboursé des montants de 10,0 millions de dollars US (13,2 millions de dollars) et de 15,0 millions de dollars sur la facilité. Au 30 septembre 2023, le taux d'intérêt effectif sur le solde prélevé était de 6,8 %, incluant la marge applicable.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 30 septembre 2023, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022 (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies				
Exploitation	43 780	44 151	141 716	124 913
Éléments du fonds de roulement	(316)	6 916	(5 410)	1 626
Activités d'exploitation	43 464	51 067	136 306	126 539
Activités d'investissement	(24 459)	(157 720)	(294 297)	(170 733)
Activités de financement	(18 878)	(26 874)	141 290	132 949
Variation de la trésorerie liée aux activités poursuivies	127	(133 527)	(16 701)	88 755
Variation de la trésorerie liée aux activités abandonnées	-	(35 098)	-	65 733
Sortie de trésorerie à la déconsolidation d'Osisko Développement	-	(133 138)	-	(133 138)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	594	19 884	(3 093)	30 356
Augmentation (diminution) de la trésorerie	721	(148 741)	(19 794)	184 844
Trésorerie au début de la période	70 033	449 283	90 548	115 698
Trésorerie à la fin de la période	70 754	300 542	70 754	300 542

Activités d'exploitation

Troisième trimestre de 2023

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au troisième trimestre de 2023 s'élevaient à 43,5 millions de dollars, comparativement à 51,1 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2022. La diminution reflète principalement les dépenses G&A plus élevées, le report d'un paiement en vertu du flux Renard à la première semaine d'octobre (inclus dans les sommes à recevoir au 30 septembre 2023) et les paiements d'intérêt plus élevés sur la dette à long terme (en 2022, les paiements d'intérêt sur les débetures convertibles étaient payables en juin et décembre), en partie compensés par des produits plus élevés.

Neuf premiers mois de 2023

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies pour les neuf premiers mois de 2023 s'élevaient à 136,3 millions de dollars, comparativement à 126,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés et les charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par les charges G&A plus élevées et le report d'un paiement en vertu du flux Renard à la première semaine d'octobre (inclus dans les sommes à recevoir au 30 septembre 2023).

Activités d'investissement

Troisième trimestre de 2023

Au troisième trimestre de 2023, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement poursuivies s'élevaient à 24,5 millions de dollars, comparativement à 157,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022.

Au troisième trimestre de 2023, Osisko a investi un total de 26,8 millions de dollars dans des redevances, incluant 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars) pour acquérir les redevances NSR cuprifère et aurifère Costa Fuego, et a acquis des effets à recevoir pour la somme de 2,7 millions de dollars (présentés dans les placements à court terme aux bilans consolidés). Au cours de la même période, Osisko a reçu un produit de 5,0 millions de dollars à la cession de placements.

Au troisième trimestre de 2022, Osisko a acquis des droits de redevances et de flux d'un montant de 50,6 millions de dollars, incluant 20,5 millions de dollars pour une redevance NSR sur le projet cuprifère Marimaca et 27,5 millions de dollars pour un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic (acquis par Osisko Bermuda et exclut des activités poursuivies à l'état des flux de trésorerie puisque l'acquisition a été clôturée avant la déconsolidation d'Osisko Développement). Osisko a également acquis des placements de 1,5 million de dollars durant la période.

Neuf premiers mois de 2023

Au cours des neuf premiers mois de 2023, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement poursuivies s'élevaient à 294,3 millions de dollars, comparativement à 170,7 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2022.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, Osisko a investi un total de 239,5 millions de dollars pour acquérir des redevances et des flux, incluant 150,0 millions de dollars US (198,8 millions de dollars) pour acquérir le flux argentifère CSA et le flux cuprifère CSA, 10,3 millions de dollars US (13,6 millions de dollars) pour modifier son flux argentifère Gibraltar et 15,0 millions de dollars US (19,8 millions de dollars) pour acquérir les redevances NSR cuprifère et aurifère Costa Fuego. Parallèlement à l'acquisition du flux argentifère CSA et du flux cuprifère CSA, Osisko a investi 40,0 millions de dollars US (53,0 millions de dollars) en actions de Metals Acquisition dans le cadre d'un financement en actions concomitant. Osisko a aussi acquis des effets à recevoir pour un montant de 6,5 millions de dollars (présentés comme des placements à court terme dans les bilans consolidés) et a reçu un produit de 5,0 millions de dollars de la cession de placements.

Au cours des neuf premiers mois de 2022, Osisko a acquis des droits de redevances et de flux d'un montant de 59,8 millions de dollars, incluant 20,5 millions de dollars pour une redevance de 1 % NSR sur le projet cuprifère Marimaca et 27,5 millions de dollars pour un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic (acquis par Osisko Bermuda et exclue des activités poursuivies à l'état des flux de trésorerie puisque l'acquisition a été clôturée avant la déconsolidation d'Osisko Développement). Osisko a également acquis des placements d'un montant de 8,2 millions de dollars et a reçu un produit de 3,0 millions de dollars provenant de la vente de placements.

Activités de financement

Troisième trimestre de 2023

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement poursuivies au troisième trimestre de 2023 s'élevaient à 18,9 millions de dollars, comparativement à 26,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2022.

Au troisième trimestre de 2023, Osisko a prélevé 19,8 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de droits d'ententes de flux, en plus de rembourser un montant total de 28,2 millions de dollars durant la même période. La Société a aussi versé 10,3 millions de dollars en dividendes.

Au troisième trimestre de 2022, Osisko a versé 9,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et a acquis des actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat pour la somme de 16,5 millions de dollars.

Neuf premiers mois de 2023

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement poursuivies au cours des neuf premiers mois de 2023 s'élevaient à 141,3 millions de dollars, comparativement à 132,9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2022.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, Osisko a prélevé 206,7 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de droits de redevances et d'ententes de flux, en plus de rembourser un montant total de 41,6 millions de dollars durant la même période. La Société a aussi versé 29,4 millions de dollars en dividendes et 4,3 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'action différées et avec restrictions. Osisko a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 10,6 millions de dollars au cours de la même période.

Au cours des neuf premiers mois de 2022, Osisko a complété une offre publique par voie de prise ferme de 18 600 000 actions ordinaires au prix de 13,45 \$ US l'action ordinaire pour un produit brut global de 250,2 millions de dollars US (312,0 millions de dollars). Les frais de transaction payés se sont élevés à 13,9 millions de dollars, en incluant la commission de 4 % payée aux preneurs fermes. Osisko a également versé 28,2 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et a remboursé les sommes empruntées en vertu de la facilité de crédit renouvelable pour un total de 113,1 millions de dollars. Osisko a aussi acquis des actions ordinaires dans le cadre de son programme de rachat pour la somme de 21,3 millions de dollars.

Activités abandonnées

Au troisième trimestre de 2022, les activités abandonnées ont utilisé 35,1 millions de dollars, incluant des flux de trésorerie de 13,0 millions de dollars dans le cadre des activités d'exploitation et 20,5 millions de dollars dans le cadre des activités d'investissement et 1,5 million de dollars dans le cadre des activités de financement.

Au cours des neuf premiers mois de 2022, les activités abandonnées ont généré des flux de trésorerie de 65,7 millions de dollars, incluant 245,8 millions de dollars de flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement, en partie contrebalancés par des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 65,1 millions de dollars et des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement de 115,0 millions de dollars. La trésorerie générée par les activités de financement provenait d'un placement privé par voie de prise ferme et d'un placement privé sans intermédiaire.

Prévisions pour 2023

Les prévisions d'Osisko pour 2023, publiées en février, se situaient entre 95 000 et 105 000 OEO gagnées avec une marge monétaire moyenne de 93 %.

Bien que la Société prévoie une amélioration de la performance d'un trimestre à l'autre pour plusieurs de ses actifs majeurs en production au quatrième trimestre, les OEO gagnés en provenance de la mine Renard seront considérablement affectés au quatrième trimestre à la suite de l'annonce, le 27 octobre 2023, que Stornoway suspendait ses activités et se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Par conséquent, les OEO qui seront tirés des mines de diamants Renard, le cas échéant, sont incertains et devraient être nettement inférieurs aux prévisions initiales. Ainsi, la Société s'oriente désormais vers le bas de sa fourchette prévue en termes de livraisons d'OEO pour 2023.

Les prévisions d'Osisko quant aux redevances et ententes de flux pour 2023 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles des partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Aux fins des prévisions pour 2023, les livraisons d'argent, de diamants et de cuivre, et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prévisions consensuelles des analystes et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 80:1. Les prévisions pour 2023 supposaient la clôture du flux argentifère CSA au deuxième trimestre de 2023 avec une date d'effet au 1^{er} février 2023.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2023			2022				2021
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
OEO ⁽²⁾	23 292	24 465	23 111	25 023	23 850	22 243	18 251	19 830
Trésorerie	70 754	70 033	119 084	90 548	300 542	449 283	449 450	115 698
Total des actifs	2 176 118	2 191 128	2 008 740	1 996 301	2 135 607	2 923 434	2 892 715	2 370 622
Total de la dette à long terme	315 390	319 650	134 370	147 950	298 232	305 236	414 361	410 435
Capitaux propres	1 737 560	1 748 097	1 759 062	1 737 211	1 727 376	2 375 745	2 086 419	1 780 061
Produits ⁽³⁾	62 069	60 500	59 587	61 914	53 661	51 545	50 689	50 673
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ⁽³⁾	43 464	47 392	45 450	48 524	51 067	34 965	40 507	35 061
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts ⁽³⁾	27 906	21 227	271	3 000	275	384	520	(650)
(Perte nette) bénéfice net ⁽³⁾	(19 999)	17 961	20 848	22 408	28 014	18 059	16 804	21 230
Bénéfice net par action de base et dilué ⁽³⁾	(0,11)	0,10	0,11	0,12	0,15	0,11	0,10	0,13
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	185 516	185 302	184 719	184 265	184 839	185 316	166 926	166 807
- Dilué	185 516	186 267	185 443	184 682	185 850	185 630	167 278	167 073
Cours des actions à la clôture à la TSX	15,95	20,36	21,36	16,32	14,07	12,98	16,49	15,48
Cours des actions à la clôture à la NYSE	11,75	15,10	15,82	12,07	10,10	10,10	13,19	12,25
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 928	1 976	1 890	1 727	1 729	1 871	1 877	1 796
Taux de change à la clôture ⁽⁴⁾ (\$ US / \$ CA)	1,3520	1,3428	1,3533	1,3544	1,3707	1,2886	1,2496	1,2678

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Excluant les OEO découlant du flux diamantifère Renard au premier trimestre de 2022 et pour l'année 2021.

(3) Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer à la présentation actuelle en un seul secteur d'exploitation et des activités abandonnées (se reporter à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails). Les données présentées se rapportent uniquement aux activités poursuivies.

(4) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société, par l'entremise d'Osisko Bermuda, a acquis des flux argentifère et cuprifère sur la mine CSA pour 150,0 millions de dollars US et des actions ordinaires de Metals Acquisition, qui a acquis la mine CSA, pour 40,0 millions de dollars US. La transaction a été financée à l'aide de liquidités disponibles (à hauteur d'environ 30 %) et d'un prélèvement de la facilité de crédit renouvelable. Au cours du premier trimestre de 2023, Osisko a remboursé 15,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable (13,5 millions de dollars, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires).

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Osisko a remboursé ses débetures convertibles pour un montant de 300,0 millions de dollars, en utilisant 150,0 millions de dollars de son solde de liquidités et en prélevant le solde sur sa facilité de crédit. Au cours du troisième trimestre de 2022, Osisko a déconsolidé Osisko Développement. Se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Information sectorielle

Le chef de la direction (le principal décideur opérationnel), organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts. Tous les actifs, les passifs, les produits et les charges, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023 et 2022, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾ \$	Amérique du Sud \$	Australie \$	Afrique \$	Europe \$	Total \$
2023						
Redevances	114 392	1 111	122	286	-	115 911
Ententes de flux	26 249	24 176	7 713	-	8 107	66 245
	140 641	25 287	7 835	286	8 107	182 156
2022						
Redevances	100 992	935	61	2 040	-	104 028
Ententes de flux	26 986	17 221	892	-	6 768	51 867
	127 978	18 156	953	2 040	6 768	155 895

(i) Le Canada a généré 90 % des produits en Amérique du Nord durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2023 (92 % durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2022).

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, trois droits de redevances ou ententes de flux ont généré des produits de 106,8 millions de dollars (95,4 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022), ce qui représente 59 % des produits (61 % des produits pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022), incluant un droit de redevances qui a généré des produits de 63,7 millions de dollars (56,6 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022). Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2023, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 89 % et 10 % des produits, respectivement (85 % et 14 % pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022).

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 septembre 2023							
Redevances	646 812	182 871	11 234	22 681	-	14 868	878 466
Ententes de flux	214 771	169 128	197 947	-	30 150	48 258	660 254
Ententes d'écoulement	-	-	9 555	-	5 007	-	14 562
	<u>861 583</u>	<u>351 999</u>	<u>218 736</u>	<u>22 681</u>	<u>35 157</u>	<u>63 126</u>	<u>1 553 282</u>
31 décembre 2022							
Redevances	664 985	157 552	17 345	24 228	-	14 965	879 075
Ententes de flux	225 517	177 853	-	-	30 203	51 017	484 590
Ententes d'écoulement	-	-	9 572	-	5 016	-	14 588
	<u>890 502</u>	<u>335 405</u>	<u>26 917</u>	<u>24 228</u>	<u>35 219</u>	<u>65 982</u>	<u>1 378 253</u>

(i) 81 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 30 septembre 2023 (81 % au 31 décembre 2022).

Transactions entre parties liées

Au 30 septembre 2023, des effets à recevoir d'entreprises associées de 6,5 millions de dollars étaient inclus dans les placements à court terme (30,9 millions de dollars au 31 décembre 2022, inclus dans les autres placements).

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, les dépenses générales et administratives incluent une charge de rémunération fondée sur des actions de 1,5 million de dollars et une charge de 4,0 millions de dollars liées à des indemnités de départ payables à des principaux dirigeants.

Jusqu'en septembre 2023, Osisko agissait en tant que garant envers une compagnie d'assurance qui avait émis des obligations environnementales aux autorités gouvernementales au nom d'Osisko Développement, pour un montant d'environ 17,9 millions de dollars. En septembre 2023, l'entente d'indemnisation entre Osisko et la compagnie d'assurance a été résiliée et, par conséquent, Osisko n'est plus le garant de ces obligations environnementales.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux rubriques *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts*, *Placements en capitaux propres* et *Obligations et engagements contractuels*.

Obligations et engagements contractuels

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 30 septembre 2023, les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant. La Société a l'intention d'honorer ces engagements en utilisant son solde de liquidités, les flux de trésorerie que devraient générer ses activités d'exploitation et/ou en procédant à des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Gold Resource Corporation	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US 25,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 millions \$ 60,0 millions \$ 40,0 millions \$ (optionnel)	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage, des droits de surface de la propriété et de tous les permis importants requis pour la construction, d'une décision positive quant à la construction et de la levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

Ententes de flux et ententes d'écoulement

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux, de cuivre et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Autres	Or	Argent	Autres		
Amulsar – flux ^{(1),(10)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en janvier 2019
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(10)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en janvier 2019
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en déc. 2021
Flux CSA ⁽⁴⁾		100 %	2,25 – 4,875 % (cuivre)		4 %	4 %	Durée de vie de la mine	2023 juin
Gibraltar – flux ⁽⁵⁾		87,5 %			Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en juin 2023
Mantos Blancos – flux ⁽⁶⁾		100 %			8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux ⁽⁷⁾			9,6 % (diamants)				40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
San Antonio – flux	15 %	15 %		15 % du prix au comptant	15 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Novembre 2020
Sasa – flux ⁽⁸⁾		100 %			6,21 \$		40 ans	Novembre 2015
Tintic – flux ⁽⁹⁾	2,5 %	2,5 %		25 % du prix au comptant	25 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2022

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Osisko Bermuda recevra de l'argent affiné correspondant à 100 % de l'argent payable produit par la mine CSA pour la durée de vie de la mine, et aura le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au cinquième anniversaire des ententes, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.
- (5) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 87,5 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 6,3 millions d'onces d'argent lui aient été livrées à Osisko, et 30,625 % par la suite. En date du 30 septembre 2023, un total de 1,2 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (6) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 30 septembre 2023, un total de 4,4 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (7) Le 27 octobre 2023, Stornoway a annoncé qu'elle suspendait temporairement ses activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- (8) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- (9) Flux de 2,5 % de tous les métaux produits, jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, et par la suite, un flux de 2,0 % de tous les métaux produits.
- (10) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenu un actionnaire dans Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Information sur les actions en circulation

Au 8 novembre 2023, 185 165 964 actions ordinaires et 3 431 886 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

Évènements postérieurs au 30 septembre 2023

Acquisition d'une redevance – Projet Namdini

Le 30 octobre 2023, Osisko a annoncé l'acquisition d'une redevance NSR couvrant le projet aurifère Namdini (« Namdini ») situé au Ghana. Osisko a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah »), acquérant un intérêt direct dans 50 % de la redevance NSR de 2,0 % de Savannah pour une contrepartie totale de 35 millions de dollars US (excluant les taxes et les impôts applicables d'environ 7,7 millions de dollars US). L'acquisition a été financée par un prélèvement sur la facilité de crédit de 35,0 millions de dollars US.

Dividendes

Le 8 novembre 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 décembre 2023.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie assujetties à un certain nombre de facteurs de risque, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujetti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuire de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov.

Contexte international

Les conflits internationaux, les tensions géopolitiques et les contextes de forte inflation ont historiquement entraîné de l'incertitude ou de la volatilité sur les marchés mondiaux à l'égard des matières premières, des marchés financiers et des chaînes d'approvisionnement, et cela pourrait se reproduire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré des sanctions à l'encontre de la Russie par la communauté internationale et pourrait donner lieu à des sanctions supplémentaires ou à la mise en place d'autres mesures internationales. Si tel est le cas, cela pourrait déstabiliser les prix des produits de base, les chaînes d'approvisionnement et les économies mondiales en général, et accroître les pressions inflationnistes. Un nouveau conflit armé entre des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas et l'État d'Israël a débuté le 7 octobre 2023 avec une offensive surprise et coordonnée sur Israël. Ce nouveau conflit a considérablement augmenté l'instabilité dans cette région du monde et pourrait se propager à d'autres groupes ou d'autres pays, augmentant les risques pour l'économie mondiale. La volatilité des prix des produits de base, les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, des taux d'intérêt plus élevés et les pressions inflationnistes persistantes peuvent avoir un effet négatif direct ou indirect sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec précision l'étendue et la durée des conflits Russie-Ukraine et Hamas-Israël et des mesures internationales qui y sont liées. Les effets de ces conflits pourraient amplifier les répercussions des autres risques indiqués dans ce rapport de gestion ou dans la notice annuelle, y compris ceux liés à la volatilité des prix des matières premières, aux conditions financières mondiales et aux pressions inflationnistes.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023 qui ont eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023 qui ont eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations qui comportent des exigences actuellement en vigueur ou des exigences à venir ont été publiées. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'exercice actuel ou les exercices futurs de la Société; ainsi, elles ne sont pas abordées dans le présent rapport.

Le 30 septembre 2022, Osisko a cessé de consolider Osisko Développement la direction ayant déterminé qu'Osisko n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement. Immédiatement après, la direction a déterminé qu'elle était en mesure d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et a par la suite comptabilisé son investissement comme une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, Osisko a déconsolidé Osisko Développement le 30 septembre 2022 et a commencé à comptabiliser son investissement dans Osisko Développement selon la méthode de la mise en équivalence. Le 30 septembre 2022, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'Osisko Développement de son bilan consolidé et a comptabilisé sa participation dans Osisko Développement à sa juste valeur en tant que placement dans une entreprise associée pour un montant de 207,0 millions de dollars. Les activités d'Osisko Développement correspondaient à l'un des deux secteurs d'exploitation distincts de la Société, nommément le secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers. Ce secteur a été considéré comme ayant été cédé le 30 septembre 2022 et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Veuillez consulter les états financiers consolidés d'Osisko pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 pour de plus amples détails.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations et hypothèses comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2023, tous déposés sur SEDAR+ au www.sec.gov, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Guy Desharnais, Ph. D., géo, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans le présent rapport de gestion qui n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS, dont : (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté, et (iii) le bénéfice ajusté par action de base. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS a pour but de fournir des renseignements supplémentaires et ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux IFRS. Ces mesures ne sont pas nécessairement représentatives du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation tels que déterminés en vertu des IFRS. Puisque les activités d'Osisko se rapportent principalement aux métaux précieux, la Société présente les marges monétaires et les bénéfices ajustés puisqu'elle est d'avis que certains investisseurs utilisent ces éléments, ainsi que les mesures déterminées conformément aux IFRS, pour évaluer la performance de la Société comparativement à d'autres sociétés du secteur minier des métaux précieux, qui présentent leurs résultats d'une manière similaire. Toutefois, d'autres sociétés pourraient calculer ces mesures non conformes aux IFRS différemment.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) correspond aux produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) correspond à la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits. Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté à la rubrique *Survot des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté est défini comme étant le bénéfice net (la perte nette) des activités poursuivies ajusté(e) pour tenir compte de certains éléments : le gain (la perte) de change, les dépréciations d'actifs (incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part du résultat d'entreprises associées, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les frais de transaction, ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les gains (pertes) hors caisse. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(19 999)	28 014	18 810	62 877
Ajustements :				
Dépréciation des droits de redevances et de flux	17 490	-	24 119	-
Pertes de crédit attendues et radiation liées à d'autres placements	17 349	276	37 480	1 180
Perte (gain) de change	3 399	(14 260)	3 424	(22 729)
Perte latente nette sur placements	2 513	758	4 482	12 172
Quote-part du résultat d'entreprises associées	4 754	1 143	(8 268)	(383)
Charges d'impôts sur le résultat différés	(3 146)	9 888	7 584	23 261
Bénéfice ajusté	22 360	25 819	87 631	76 378
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	185 516	184 839	185 159	179 101
Bénéfice ajusté par action de base	0,12	0,14	0,47	0,43

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, de la capacité de compléter toute transaction annoncée, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, de telle sorte que les résultats réels pourraient être sensiblement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques), (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources minérales, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou tout litige concernant les titres de propriété, les permis ou les licences d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés à l'éclosion de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel de ces éclosions sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis ou (c) la détermination du statut PFIC (Passive Foreign Investment Company) d'Osisko. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de changement notable concernant les revenus continus et les actifs de la Société liés à la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de changement défavorable concernant toute propriété significative, (iv) l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales des propriétaires et des exploitants, et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat pour assurer l'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la *Securities and Exchange Commission* (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir le lecteur que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs

pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait donc pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Osisko se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Osisko a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties à la S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko Itée – Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited

Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Téléphone : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, directeur général

Redevances Aurifères Osisko Itée – Bureau de Toronto

100 King Street West
Bureau 5710
Toronto, Ontario, Canada M5X 1K1

Administrateurs

Norman MacDonald, président
Sean Roosen, président émérite
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'honorable John R. Baird
Edie Hofmeister
William Murray John
Robert Krcmarov
Pierre Labbé
Candace MacGibbon

Dirigeants

Paul Martin, chef de la direction par intérim
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et
secrétaire corporatif
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef
de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, développement durable
et communications

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse – actions ordinaires

Bourse de Toronto : OR
Bourse de New York : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers SRL/SENCRL